

B I M E S T R I E L
1956 - SÉRIE 4 - N° 48/379
X X X • A N N É E

Vivre d'Abord!



NE PEUT ÊTRE EXPOSÉE * VENTE INTERDITE AUX MINEURS (DÉCRET DU 28-8-50)

VIVRE

REVUE DE DEFENSE
DE LA PERSONNALITE
ET DE LA DIGNITE HUMAINES

SECRETARIAT

Château d'Aigremont (S.-et-Oi) - Téléph. 8

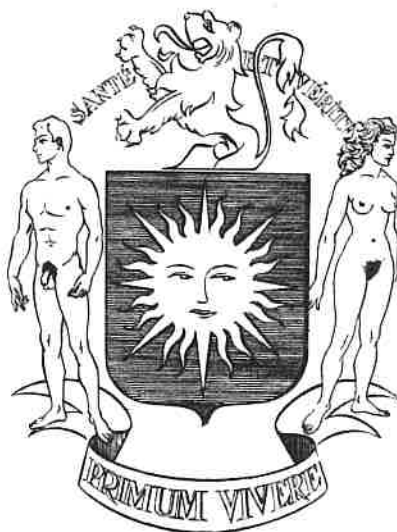
TARIFS DES ABONNEMENTS

(pour une série de 6 numéros)

France 1 750 fr.
Canada et Luxembourg 2 134 fr.
Etranger 2 494 fr.

En cas de changement de prix, les abonnés seront servis jusqu'à concurrence de la somme figurant à leur crédit.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 30 francs en timbres-poste.



Reproduction interdite
des textes et des illustrations

D'ABORD !

FONDEE EN 1926

Directeur

KIENNE DE MONGEOT

PARIS. - Ch. Post. : Ed. de Vivre 896-09

BRUXELLES. - C. P. : Ed. de Vivre 350-709

R.C. Versailles 74.209 - N° 1, O.P. 11.0009

« C'est le développement de la
personnalité humaine qui est le
but suprême de la civilisation. »

D^r A. CARREL

COMITÉ DE PATRONAGE

IN MEMORIAM

Emile BAËS, artiste peintre, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Institut.

D^r E. BOURGON, ex-stomatologiste, assistant des Hôpitaux de Paris.

D^r DARTIGUES, président-fondateur de l'Union médicale latine.

D^r DYE, de l'Institut de médecine coloniale de Paris.

Pierre FROUMENT, biologiste.

Gabriel GEBRON, homme de lettres.

Marcel HERVIEU, ex-rédacteur de *Je sais tout* et de *Vivre d'abord* !

Pasteur Henri HUCHET, M.P.C.

KESTENS, lieutenant général de l'Armée belge.

Lucien LE FOYER, ancien député de Paris, vice-président du Bureau international de la Paix et président du Conseil national de la Paix.

D^r LAIGNEL-LAVASTINE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Marc LANVAL, docteur ès sciences sociales (U.L.B.)

Fernand LÉGER, artiste peintre.

D^r LEGRAIN, médecin en chef honoraire des Asiles d'aliénés, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

D^r H. de MARVILLE, ex-chirurgien-chef de l'Hôpital de San-Francisco.

Henri NADEL, inspecteur général des Bibliothèques.

D^r PATHAULT, ancien interne des Hôpitaux de Paris.

Gaston RICHARD, professeur honoraire de Sociologie à l'Université de Bordeaux, président d'honneur de l'Institut international de Sociologie.

D^r Charles RICHET, membre de l'Académie de Médecine, membre de l'Institut (ancien président du M.S.V.)

D^r Robert SOREL, ex-interne des Hôpitaux de Paris, ex-chirurgien des Hôpitaux du Havre.

D^r G. SIMIONESCO, médecin chef du Dispensaire Marie-de-Roumanie, secrétaire général de la Société internationale de recherches contre la Tuberculose et le Cancer.

D^r Paul VIGNÉ-D'OCION, homme de lettres, ancien député.

Maurice de WALEFFE, secrétaire général de la Presse latine.

D^r Johan ALMKVIST, professeur à la Faculté de Médecine de Stockholm.

D^r ARAMA-MICHEL, professeur à l'Ecole de Chirurgie dentaire.

D^r Géo BELTRAMI, professeur à l'Ecole de Médecine de Marseille, docteur en Droit.

D^r Paul BLUM, ancien chef de clinique de la Faculté, médecin assistant de l'Hôpital Saint-Louis.

D^r Maurice BONNARD, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

D^r Jules BOUCHEZ, ex-interne des Hôpitaux.

D^r BRAUN, ex-médecin de l'Hôpital français de Londres.

D^r André BRUNEL.

D^r CHERCHÈVE, stomatologiste.

D^r J. CLAIR, médecin-chef du Sanatorium de Sylvabelle.

D^r Marius DUMESNIL.

D^r ESTÈVE, publiciste médical.

D^r FAUVEL, directeur de l'Institut d'autosuggestion de Paris.

D^r Ch. GUILBERT, anc. chef de laboratoire des Hôpitaux de Paris.

D^r Norman HAIRE, Ch., M. M., président de *Sex Education Society*, Londres.

D^r HERSCOVICI, membre de la Commission d'hygiène du Département de la Seine, correspondant national de la Société d'Anatomie comparée.

D^r LAURENS, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

D^r Gaston LAURET, chirurgien, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

D^r Raymond LÉVY, dermatologiste des Hôpitaux.

D^r Pierre MÉNARD, professeur à l'Ecole de Psychologie.

D^r L. OSSEAT, médecin stomatologiste, ancien externe des Hôpitaux de Clermont-Ferrand.

D^r PASSARINI, médecin en colonisation.

D^r PIGEANNE, externe des Hôpitaux de Bordeaux.

D^r Théo ROUX DE LAROCHE, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

D^r P. RUSSO, docteur ès sciences naturelles, ingénieur hydro-géologue.

D^r SCHMIDT, docteur ès sciences physiques.

D^r G. STAUBE-EVAUSY, ex-interne des Hôpitaux, ex-chef de Clinique, chirurgien de la Faculté de Lille.

D^r Pierre VACHET.

D^r Marcel VIARD, professeur à l'Ecole supérieure d'Anthropobiologie.

PERSONNALITÉS

René ARBURGER, amiral, ingénieur mécanicien général de la Marine.

L. BARQUISSEAU, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Lucien BLOCH-LARROQUE, attaché au Centre de Psychiatrie.

Charles-Auguste BONTEMPS, homme de lettres, journaliste, orateur, ex-rédacteur en chef de *Vivre d'abord* !

Victor BOVIN, président de l'Association internationale de la Presse sportive, président d'honneur de la Presse sportive belge.

Georges BOUSSENOT, ancien ministre, ancien député de La Réunion, délégué de l'Union française, président d'honneur du Syndicat de la Presse coloniale française.

Félix CHEVRIER, vice-président de l'Association professionnelle de la Presse républicaine, président d'honneur de l'Union fraternelle des Vosgiens de Paris.

Henri CHOMET, directeur de *La Revue du Centre*.

F.-H. DISSSEN, secrétaire de la revue hollandaise *De Zonnewijzer*.

Comte d'ESPEE DE LA HIRE (Jean de La Hire), homme de lettres.

Ed. FANKHAUSER, directeur de la revue suisse *Die Neue Zeit*.

André de FOUQUIÈRES.

Justin GODART, ancien ministre, membre de l'Académie de Médecine.

S. A. le prince de KAPURTHALA.

Gérard de LACAZE-DUTHIERS, homme de lettres, grand-prix de l'Académie française.

Albert LECOCQ, président du « Club du Soleil ».

Commandant Yves LE PRIEUR, de l'Académie de Marine.

Jean LETORT, avocat, rédacteur en chef des *Archives du Droit médical*.

Commandant MAGNIER, ancien capitaine de vaisseau.

MALKOVSKY, professeur de rythmique.

Yves MONTEL, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

E. MOSSÉ, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Pierre PRUVOST, professeur à l'Université de Lille.

André de RICHAUD, homme de lettres.

Louis-Charles ROYER, homme de lettres.

Arsène ROZÉE, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

Théodore VALENSI, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

"VIVRE" A TRENTE ANS

par KIENNÉ DE MONGEOT

Il y a trente ans, ayant eu l'idée d'abaisser mon maillot de bain jusqu'à la ceinture afin d'exposer ma poitrine, puis mon dos au soleil, un gardien vigilant de la plage de Biarritz me dit : « Monsieur il est interdit d'avoir le torse nu. Veuillez remonter votre maillot autrement je serai obligé de vous dresser un procès-verbal ». Docilement, car je suis discipliné, j'obtempérai. Nous étions en août. Or, depuis le mois de mars 1926, j'avais mis en vente dans toute la France, par conséquent dans tous les kiosques de la ville de Paris, ma revue VIVRE, illustrée de nus intégraux, publiant des articles de médecins, d'avocats, d'hygiénistes, de sociologues, de psychologues et même de prêtres proclamant que le corps humain, que même les organes de la procréation pouvaient être vus sans que la morale réelle ait à en souffrir. Mes collaborateurs, reprenant la pensée de Michelet, démontraient que la plante humaine, comme tout ce qui vit, a besoin d'air et de lumière.

Aujourd'hui, un certain nombre de piscines, à Paris, reçoivent, avec l'autorisation de la Préfecture de Police, des baigneurs, hommes et femmes réunis et entièrement nus.

Quel chemin parcouru en trente ans !

Quel succès !

Mais aussi que d'efforts accomplis, que de découragements à surmonter, que de médisances et de calomnies à supporter et quelle somme d'argent il a fallu trouver pour faire face aux procès intentés par les adversaires, pour combler les déficits résultant des tentatives d'étouffement de la revue et de ses éditions alors, qu'en même temps, il fallait organiser un centre de réalisation gymnique dans une propriété parfaitement close et loin de la curiosité d'un public qui ne voyait à cette époque, qui ne pouvait voir dans nos réunions gymniques qu'un but de recherches érotiques.

Il en va tout autrement aujourd'hui et si tous nos contemporains ne sont pas nudistes intégraux, ils acceptent la demi-nudité communément pratiquée au bord de la mer et les théories gymniques ne sont plus guère discutées et rarement combattues, du moins officiellement.

**

En cette date anniversaire, je tiens à rendre hommage à mes collaborateurs d'il y a trente ans. Au docteur Marcel Viard qui m'aidera tant, grâce à sa profonde expérience de médecin psychologue, qui sut me mettre en garde contre moi-même en modérant ma fougue, en m'apprenant qu'une révolution est moins efficace qu'une sage évolution; au docteur Pierre Vachet qui, face au public le plus hostile, puissamment, faisait entendre et admettre de saines vérités; au docteur Pathault qui, inlassablement, dans ses articles et dans ses ouvrages, scientifiquement, expliquait la nécessité de l'insolation et de l'aération intégrale du corps; au docteur Fougerat de Lastours, praticien érudit, qui démontra que la morale chrétienne n'est pas en opposition avec la nudité intégrale sagement pratiquée; à Luc Valette, jésuite clair-

voyant, et à tant d'autres dont les noms figurent dans notre Comité de patronage. Enfin au si regretté docteur Sorel qui accepta d'être le président du premier club gymnique français, du Sparta-Club, l'abritant ainsi de son nom unanimement respecté des milieux médicaux et des animateurs de mouvements de progrès sociaux dont il faisait partie avec un autre de nos éminents collaborateurs également disparu : M. Lucien Le Foyer, ancien député de Paris, Président du Conseil National de la Paix.

Cet hommage, non pas de gratitude, mais de profonde reconnaissance, s'étend à nos actuels collaborateurs qui, inlassablement, continuent de travailler non pas seulement en faveur du mouvement gymnique, mais de la santé publique.

M. Lucien Le Foyer écrivait dans mon autre revue VOULOIR : « M. K. de Mongeot tente d'aérer les corps et les esprits ». Malgré le succès obtenu, particulièrement dans le domaine de l'hygiène intégrale, il reste encore à « aérer les esprits »; à faire comprendre à nos semblables la vie réelle, naturelle; à leur faire aimer sa simplicité et admirer toute sa beauté.

**

Presque dès sa naissance, VIVRE a eu des émules qui, parallèlement, ont propagé les mêmes méthodes de vie saine. Je ne puis les énumérer tous; mais en félicitant de tout cœur M. Albert Lecocq, fondateur et secrétaire général de LA FEDERATION FRANÇAISE NATURISTE, je leur exprime et mon admiration et ma gratitude car je connais leur désintéressement et leur dévouement à la cause de la santé.

M. Albert Lecocq, qui fut au Havre le représentant de VIVRE, puis à Rouen, a su vulgariser nos méthodes et les rendre populaires. Le Mouvement lui doit de multiples et saines réalisations qui permettent à un nombre considérable de jeunes gens de bénéficier des bienfaits des éléments naturels.

**

Il me reste à émettre un vœu. Je souhaite ardemment que les anciens et les nouveaux animateurs de notre mouvement trouvent assez d'énergie, non pas pour faire triompher totalement l'idée gymnique, mais pour faire comprendre à leurs semblables que quel que puisse être le progrès scientifique : L'HOMME NE SORTIRA JAMAIS DE SON HUMAINE CONDITION et que LA SAGESSE LUI COMMANDE IMPERIEUSEMENT D'OBEIR AUX LOIS UNIVERSELLES, IMPERIEUSES ET ETERNELLES, QUI GOUVERNENT TOUT ICI BAS.

Trente ans d'efforts constants c'est peu quand on a entrepris de combattre des préjugés vieux de plusieurs siècles, farouchement défendus par des intérêts puissants, par l'orgueil et par la bêtise humaine.

LA NUDITÉ

A TRAVERS LES AGES

PAR HENRI NADEL

Les écrivains chrétiens des III^e et IV^e siècles ont souvent déclamé contre le scandale des thermes. On pourrait suspecter leur témoignage, mais Pline lui-même accuse les bains d'avoir causé la décadence de l'Empire. En réalité, il y eut d'autres causes, et plus graves, de décadence, mais il n'est pas niable que souvent les thermes devinrent des lieux de débauche. La nudité ne saurait en être tenue pour responsable, mais plutôt la crainte de la nudité. Nous avons vu, en effet, que même au bain les Romains gardaient une sorte de caleçon ou subligaculum. C'était ainsi conférer à la nudité totale une sorte d'attrait pervers, qui explique le succès des mimes se découvrant sur la scène.

On sait qu'aux jeux floraux des femmes mimes se déshabillaient ainsi et Valère Maxime (1) rapporte qu'un jour que Caton d'Utique y assistait, le peuple n'osait demander qu'elles se dévêtissent. Caton, prévenu par un de ses amis, quitta le théâtre pour ne pas priver la foule de son divertissement habituel. Mais cette gêne du peuple devant l'homme vertueux est significative. Elle prouve que la populace, à Rome, était encore soumise à l'influence du tabou sexuel et qu'elle jouissait du spectacle de la nudité comme d'un plaisir défendu. L'attitude du sage Caton indique, au contraire, que l'élite s'était affranchie des anciennes superstitions. Une fois de plus, nous constatons que la pudeur agit en raison inverse du degré de civilisation.

Aussi, quand les grandes civilisations méditerranéennes disparurent, la pudeur devint-elle toute-puissante (2).

On a coutume de rendre le christianisme responsable de ce changement. Il n'en fut pas le fauteur, mais la victime.

Le christianisme primitif n'avait pas horreur du nu. On ne trouve pas dans l'Evangile la moindre condamnation de la nudité, qui, cependant, était de rencontre quotidienne dans la Judée hellénisée (3). Le Christ lui-même n'apparaît-il pas nu dans le Jourdain ? C'est ainsi, sans aucun vêtement, qu'il est représenté sur un sarcophage du musée de Latran (IV^e siècle), sur la chaire de Ravenne (VI^e), au baptistère des Ariens et à celui de la cathédrale de Ravenne, sur un bas-relief de la cathédrale de Monza (VII^e), dans une peinture du cimetière de Pontien (VIII^e), etc., etc. (4).

Sur la croix, c'est entièrement nu que Jésus devrait être représenté, comme l'affirme saint Ambroise (5), conformément à la tradition et à la vérité historique, puisque l'usage était de dépouiller complètement les condamnés.

Pourquoi les premiers chrétiens auraient-ils été choqués par la vue d'un corps dans lequel ils reconnaissaient non

seulement l'œuvre de Dieu, mais son image et sa ressemblance ?

Dans les peintures des catacombes figurent de nombreuses nudités. Non seulement des personnages bibliques : Adam et Eve, Jonas, Isaac, Daniel, Tobie, Jésus enfant et Jésus baptisé sont nus, mais nus encore les génies, les amours et les images pastorales des saisons (6), premier germe de cette abondante flore humaine qui s'épanouira sur les vitraux et dans les sculptures des cathédrales.

Mais il y a plus : loin de bannir la nudité, les premiers chrétiens l'associaient aux cérémonies purificatrices (7).

On sait que jusqu'aux abords du XIII^e siècle, le baptême était conféré par immersion, ce qui impliquait la nudité complète. Et l'on ne songeait pas à se cacher. On baptisa d'abord dans les rivières et les fontaines. Saint Jean baptisait dans le Jourdain. Saint Paul baptisa Lydie, marchande de pourpre, près de la ville de Philippiques (8). En Angleterre, saint Augustin et saint Paulin baptisèrent de même dans des rivières. Saint Apollinaire et saint Victor baptisèrent au bord de la mer (9).

Depuis Constantin (313), le baptême fut donné dans les baptistères. Il était conféré aux adultes, deux fois par an chez les Latins, aux vigiles de Pâques et de la Pentecôte. C'est dire qu'une foule d'hommes et de femmes nus se trouvaient rassemblés. Généralement les deux sexes étaient séparés, le diacre présentant à l'évêque les catéchumènes nus (10), les diaconesses remplissant ce ministère pour les femmes (11). Toutefois, Agilulph, roi des Lombards, et sa femme Théodelinde furent baptisés dans la même vasque. Sur une toile peinte de Reims est représenté le baptême de Clovis. Celui-ci et les Francs qui l'accompagnent sont complètement nus, tandis que les dames de la cour se pressent sur leur passage. La toile est du XV^e siècle, mais elle montre quel souvenir on conservait alors du baptême primitif.

Après immersion, les chrétiens étaient oints de l'huile sainte comme les athlètes, dit saint Jean Chrysostome, et saint Cyrille de Jérusalem affirme qu'aucune partie du corps n'était exceptée.

En dehors même du baptême, les premiers chrétiens accordaient au bain et à la nudité qu'il impliquait une vertu purificatrice. C'est ainsi qu'ils se baignaient pour se laver de leurs péchés. « Quare ad balneum post peccatum curris ? » demande saint Jean Chrysostome (12).

(6) Cf. André Michel, « Histoire de l'art », I (Colin).

(7) Comme les Hébreux, d'ailleurs, à qui la loi ordonnait de se baigner avant tout acte pieux.

(8) « Actes des Apôtres », XVI, 15.

(9) Cf. Martigny, « Dict. des antiquités chrétiennes ». De même pour ce qui suit.

(10) Saint Cyrille, « Catéch., VII ».

(11) Saint Chrysostome, « Epist. ad Innoc. », PP.

(12) « Pourquoi cours-tu au bain après avoir péché ? » Jean Chrysostome, Martigny, op. cit.

(1) Valère Maxime, II, 10, 8.

(2) Nous prions instamment le lecteur de ne pas confondre pudeur et pudicité. Cf. « Le nu et la morale ».

(3) Cf. le II^e livre des « Macchabées », sur l'hellénisation de la Judée.

(4) Cf. Rouhault de Fleury, « L'Evangil ». Etudes iconographiques et archéologiques.

(5) Saint Ambroise, In Luc, X, 100.



Collection Farnèse. Naples. Musée National. Faune et Bacchus

(Photo Roger Viollet)

Ils se baignaient, de même, avant d'approcher des sacrements. Aux vigiles des principales fêtes, les clercs devaient se baigner; ils étaient assistés chacun d'un balneator et l'évêque présidait à ces bains liturgiques (1) (cette coutume fut conservée dans les monastères soumis à l'obédience de Cluny).

Aussi n'est-il pas surprenant de voir des saints fréquenter les thermes. L'apôtre Jean, au témoignage de saint Irénée (2), fréquentait les bains publics d'Ephèse. Dans leur lettre aux chrétiens d'Asie, les fidèles de Lyon et de Vienne mettent au nombre des persécutions la privation du bain (3). Le pape saint Martin, exilé en Crimée, faisait entendre la même plainte (4).

Loin que les thermes fussent alors considérés comme de mauvais lieux par les chrétiens, ces derniers s'y réunirent parfois pour célébrer la Pâque. C'est ainsi qu'en 142, le pape Pie I^{er} consacra un établissement de bains à l'intérieur duquel fut célébrée cette cérémonie.

Ce ne fut pas l'horreur de la nudité, mais la crainte de se baigner dans la même eau qu'un hérétique qui amena les évêques à faire construire des thermes réservés au clergé. Tels Victor à Ravenne, saint Damien à Pavie, les papes saint Hilaire, Adrien I^{er} et Damase à Rome.

Cette pratique du bain garda longtemps tant d'importance aux yeux des chrétiens qu'à la fin du VIII^e siècle, le pape Adrien I^{er} recommandait à son clergé d'aller se baigner processionnellement, en chantant des psaumes, les jeudis de chaque semaine (5).

La doctrine catholique a été très clairement formulée, à la fin du VI^e siècle, par le pape saint Grégoire le Grand : « Suivant ce qu'on m'a rapporté, écrit-il dans sa lettre aux Romains, de mauvais prédicateurs vous ont dit qu'on ne devait pas se baigner le dimanche. La vérité est que, si la luxure et la volupté sont le mobile qui fait rechercher le bain, nous ne permettons celui-ci ni le dimanche, ni un autre jour; si, au contraire, on le prend parce que le corps en a besoin, nous ne le défendons pas, même le dimanche, car il est écrit : « Personne ne hait sa propre chair, mais la nourrit et la soigne » (6).

Cette opinion d'un grand pape, ne peut-on l'appliquer aux bains de soleil? S'ils sont pris par raison d'hygiène, l'Eglise ne saurait les proscrire, mais elle les condamne s'ils deviennent un prétexte à luxure.

Et si les nudistes catholiques ont besoin d'un saint patron qui intercède pour eux, nous leur proposons de choisir sainte Marie l'Egyptienne. Quand saint Zosime la rencontra au désert, elle était nue, noircie par le soleil, ne portant d'autres vêtements que ses cheveux qui ne descendaient pas au-dessous des épaules. Ajoutons, pour la rendre tout à fait sympathique aux naturistes, qu'elle vivait d'herbes (4).

Comment donc certains théologiens catholiques en sont-ils venus à condamner une nudité dont s'accommodait si bien le christianisme primitif?

On a prétendu trouver dans la Bible l'origine de ces condamnations. Et, certes, il y a dans la Bible des traces du tabou sexuel (7). Ce qui le prouve, c'est le double caractère, à la fois sacré et impur, qu'y revêtent les organes de la génération.

Sacré, puisque les anciens Hébreux prêtaient serment en portant la main sur les parties sexuelles. « Mets ta main sur mes parties, dit Abraham à son serviteur, et je te ferai jurer par Jéhovah, Dieu du ciel et Dieu de la terre. » (8).

N'est-ce pas d'ailleurs ce membre viril que Jéhovah choisit pour témoigner de son alliance avec le peuple juif? « Vous vous circoncirez dans votre chair, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous » (9).

Ces organes sont donc sacrés, mais, suivant la loi du tabou, ils sont également impurs.

« Tu ne monteras point par des degrés à mon autel, dit Jéhovah à Moïse, afin que ta nudité n'y soit pas découverte. » (10).

De même lorsqu'il s'agit du costume des prêtres :

« Fais-leur des caleçons de lin pour couvrir leur nudité; ils iront depuis les reins jusqu'aux cuisses. Aaron et ses fils les porteront, quand ils entreront dans la tente de réunion, ou quand ils s'approcheront de l'autel pour faire le service dans le sanctuaire; ainsi ils n'encourront point de faute et ne mourront point. »

Le contrevenant est menacé de mort, menace caractéristique du tabou.

Et lorsque les Israélites arrivent dans la Terre promise, Jéhovah dit à Josué : « Fais-toi des couteaux de pierre et circoncis de nouveau les enfants d'Israël. » Et lorsqu'on eut achevé de circoncire toute la nation, Jéhovah dit à Josué : « Aujourd'hui j'ai ôté de dessus vous l'opprobre de l'Egypte » (11).

Prétendre qu'il s'agit là de précautions d'hygiène, c'est commettre un anachronisme en prêtant à des peuples primitifs nos préoccupations modernes.

En réalité, en se soumettant à la circoncision, les Israélites obéissent à un tabou, si impératif qu'ils n'hésitent pas, plutôt que de s'y soustraire, à blesser tous leurs mâles, à les immobiliser dans le camp plusieurs jours, quand ils viennent d'arriver en pays ennemi.

D'ailleurs, s'il ne s'agissait que d'hygiène, pourquoi le roi Saül aurait-il demandé cent prépuces de Philistins à David, qui lui en apporta deux cents? (12).

Remarquons toutefois que l'ordre de porter des caleçons ne s'applique qu'aux prêtres, et seulement pendant leurs fonctions sacerdotales. Si Cham est puni d'avoir regardé la nudité de Noé, c'est que les liens du sang rendent également cette nudité sacrée (13).

Mais lorsque le roi David danse « de toute sa force » devant l'arche, n'étant vêtu que d'un ephod de lin trop court, c'est Michol, sa femme, que Jéhovah punit, parce qu'elle a reproché au « roi d'Israël de s'être découvert devant les servantes de ses serviteurs, comme se découvrirait un homme de rien » (14).

Hérodote nous apprend d'autre part que le culte phallique avait pénétré en Judée où, dans les campagnes, se dressaient des pierres phalloïdes portant les parties secrètes de la femme ou teis. Il devait y être fort ancien, puisque Jacob élève un menhir à Beith-El et verse de l'huile sur son sommet, selon le rite des adorateurs du phallos (15).

Il n'y avait donc pas chez les Hébreux, déjà hellénisés par surcroît, un courant assez violent pour entraîner le christianisme à la condamnation de la nudité.

(1) Cf. le P. Paciaudi, « De sacris christianorum balneis ». Rome, I.

(2) Irénée, « Advers. heres », III, 3.

(3) Eusèbe, « Hist. ecclés. », V, 1.

(4) Pour plus de détails, cf. Cabanès, « La vie aux bains » (A. Michel).

(5) Ephes.

(6) Migne, « Patrologia latina », LXXIII.

(7) Sur les tabous bibliques, cf. Salomon Reinach, « Orpheus ».

(8) « Genèse », XXIV.

(9) « Genèse », XVII.

(10) « Exode », XX.

(11) « Livre de Josué », V.

(12) « I^{er} Livre de Samuel », XVIII.

(13) « Genèse », IX.

(14) « II^e Livre de Samuel », VI.

(15) Hérodote, cité par Paniagua, op. cit.

Le mouvement gymnique renoue l'humanité. Cette adepte, intégralement nue, donne une impression de libération totale, de vie physique intense, d'équilibre et de santé.



Photo Graham Bailey

Saint Paul, de tempérament naturellement chaste, se contente de dire : « Ce que Dieu veut, c'est que chacun de vous sache posséder son corps avec sainteté et honnêteté, non avec une convoitise désordonnée » (1).

S'il prescrit que les femmes doivent prier couvertes d'un voile (2), « c'est, dit-il, qu'elles doivent porter sur leur tête la marque de la puissance que l'homme a sur elles, l'homme étant l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme ». Simple rappel à la soumission, mais qui ne condamne pas la nudité.

En fait, ce n'est qu'à la fin du II^e siècle, et surtout pendant les III^e et IV^e siècles, que sont lancées contre la nudité des

offensives dont les plus violentes n'émanent pas, d'ailleurs, de l'Eglise, mais de sectes hérétiques.

L'histoire nous permet facilement de comprendre pourquoi : les grandes civilisations méditerranéennes sont disparues ou sont en complète décadence. Au III^e siècle, il existe encore un empire romain, mais il n'y a plus d'esprit romain. La Barbarie avait pénétré dans Rome avant les Barbares. Au IV^e siècle, on ne compte plus dans les lettres, si l'on excepte Symmaque, que des auteurs étrangers à l'Italie : le Gaulois Ausone, le Syrien Ammien Marcellin, l'Alexandrin Claudien.

Quand aux littérateurs chrétiens de cette époque, tous sont Africains : Tertullien et Cyprien de Carthage, Minutius Félix, Lactance. Ce sont, au sens grec du mot, des Barbares.

(1) Paul, « I^{re} épître aux Thessaloniens ».

(2) Paul, « Ep. aux Corinthiens », XI.

Or, dit Hérodote (1), chez presque tous les Barbares, c'était une grande honte de paraître nu. Ils n'avaient pu, en effet, pour la plupart, s'affranchir de la soumission au tabou sexuel, et l'on ne rencontre la nudité que chez ceux qui rendaient un culte au phallus.

Ainsi les Gaulois portaient des tuniques et des pantalons ou braies, qu'adoptèrent les soldats romains au cours de leurs campagnes en Germanie; mais leurs voisins, les Bretons du Nord, vivaient encore complètement nus au III^e siècle avant Jésus-Christ (2). Or nulle part en France le culte phallique n'a laissé autant de traces que dans la presqu'île armoricaine (3).

Sans doute, les docteurs du IV^e siècle ne croient plus au tabou sexuel, mais ils agissent et enseignent comme s'ils y croyaient. C'est une loi historique bien connue, en effet, que les hommes continuent d'obéir aux croyances oubliées, quitte à essayer de justifier par la raison les antiques prescriptions. De même que la plupart de nos libres penseurs ne tentent point de modifier la morale héritée du catholicisme, mais se bornent à lui chercher une base laïque, de même les Barbares christianisés cherchèrent à légitimer les interdictions héritées du tabou.

On trouve dans saint Augustin (4) un curieux passage où il s'efforce d'expliquer pourquoi les parties viriles, que les

anciens nommaient parties nobles, doivent au contraire être appelées honteuses. C'est, dit-il, que ces organes ne sont pas dirigés par la volonté de l'esprit, mais emportés par la fougue de la convoitise.

A ce compte, tous les battements de notre cœur seraient honteux, tous les mouvements de notre vie organique, si admirablement réglée, mais qui ne dépend pas de notre volonté. Nous devrions cacher jusqu'à notre visage, où passent tant de reflets auxquels nous ne commandons pas.

Remarquons d'ailleurs que cette argumentation de saint Augustin ne saurait valoir contre le sexe de la femme, qui est caché naturellement. Cependant, c'est surtout à la femme que les écrivains ecclésiastiques des III^e et IV^e siècles font un devoir de se voiler.

« Toute vierge qui se montre, dit Tertullien (5), s'expose à ne l'être plus; elle a cessé d'être vierge. »

Cyprien (6), évêque de Carthage, interdit aux vierges de se baigner nues.

Saint Athanase (7) leur défend de se laver autre chose que les pieds, les mains et le visage. Encore ne doivent-elles employer qu'une seule main pour la figure.

Tertullien va plus loin. Il appelle la femme « porte du démon ». « Tu devrais toujours être vêtue de deuil et de haillons », lui dit-il (8).

(1) Hérodote, I, 10.

(2) Dion Cassius, LXXVI, 12, et Hérodien, III, 14, 7.

(3) Cf. Bénard et Abbé Favret. « Bulletin de la Société archéologique du Finistère », 1922.

(4) Augustin, « La cité de Dieu », XIV.

(5) Tertullien, « De virginibus velandis ».

(6) Cyprien, cité par Havelock Ellis.

(7) Saint Athanase « De virginitate ».

(8) Tertullien, « De cultu feminarum », I, 1.

Bibliothèque des Beaux-Arts

Diane endormie, par F. Boucher

Le nu et l'art illustrent les mœurs d'une époque. A la page précédente : libération; réaction contre les contraintes de notre époque. ce nu de Boucher exprime, comme toutes les œuvres du grand artiste, l'esprit du XVIII^e siècle : la grâce; la beauté du marivaudage de bonne compagnie, rehaussé parfois d'une pointe libertine.

(Photo Roger Viollet)

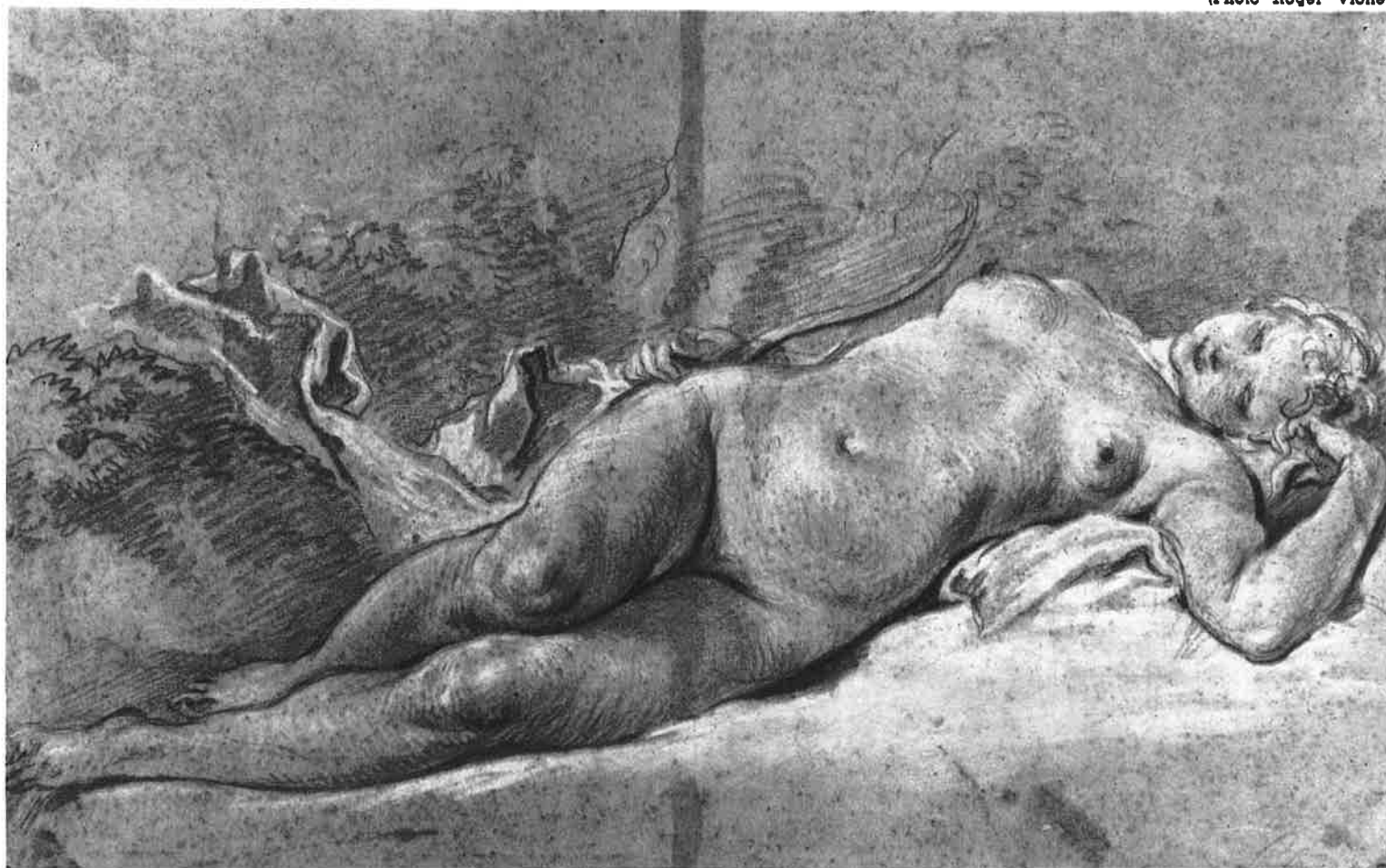




Photo Philip Vernon

Le dévêtissement absolu, soutenu par l'activité musculaire, l'hydrothérapie, la caresse apaisante de l'air et du soleil, calment l'ardeur sexuelle.

Il existe un très grave problème et qui peut influencer de façon considérable sur la destinée de l'être humain. C'est celui de la puberté, de cette étape décisive qui, d'un enfant, fait un homme ou une femme.

Seulement par peur, égoïsme, étroitesse d'esprit, paresse, etc., on n'ose l'envisager froidement, nettement, en face. On ne sait ou on ne veut en peser toute l'importance, envisager les risques qu'il comporte sur le développement physique, moral et intellectuel de l'adolescent des deux sexes.

Ce problème, ce conflit, pourrait-on dire, né à l'époque où l'enfant évolue, se complète, où son système génital acquiert des possibilités qu'il ignorait jusque là, peut revêtir différentes formes.

En réalité, toutes ses manifestations ont pour cause une dissociation entre la maturité du sexe et l'impossibilité — imposée par la société, les mœurs — impossibilité économique et idéologique, de satisfaire les désirs de ce sexe, devenu, en quelque sorte, majeur, bien avant la majorité légale de l'individu.

Il y a donc là une sorte d'antagonisme sur lequel il est nécessaire de se pencher, pour en étudier les causes et les conséquences.

**

Cernons un peu le problème. Actuellement, la morale sexuelle — ou ce qui en tient lieu — semble conseiller la continence aux adolescents pubères,

MISÈRE SEXUELLE DES JEUNES

par le Docteur CHERCHÈVE

préconise le mariage — au seuil duquel l'épousée doit se présenter vierge — et réclame la fidélité conjugale. Avec cette hypocrisie, avantageant le mâle, favorisant la prostitution dont usent tant de célibataires et de maris.

Lesquels maris, d'ailleurs, qui réclament une fiancée n'ayant jamais eu de rapports sexuels, n'ont pas observé la même retenue. Et, pas mal, trompant délibérément leur femme, seraient furieux si celle-ci leur rendait la pareille.

Morale d'une bourgeoisie sans cesse plus nombreuse, car elle déborde à présent sur de nombreuses fractions du prolétariat. Ce dernier terme perd également beaucoup de son sens passé et il est assez malaisé, à présent, de dire où finit l'une, où commence l'autre.

Il y a là un restant des vieilles coutumes millénaires où la femme, être jugé inférieur dans les lois et les mœurs antiques, était un objet de convoitise, à tous les degrés des sociétés anciennes, depuis la couche royale jusqu'au soldat ivre, pillant et violant dans la ville conquise.

**

Cette chasteté exigée de la jeune fille (et symbolisée par le costume blanc, revêtu le jour des épousailles) possède dans nos sociétés modernes une sorte de complément contradictoire, si l'on peut accoler ces deux termes. C'est la prostitution dont il a déjà été question.

Celle-ci s'exerce à tous les étages de la vie sociale, depuis la « pierreuse » des rues (pour reprendre un terme consacré) jusqu'à l'hétaïre de haute volée, en passant par celle exerçant son métier dans les salles de spectacle.

Pratiquée sur une vaste échelle, elle offre aux adolescents, aux frais émouls de la maturité sexuelle, le moyen d'assouvir leurs désirs.

D'autre part un restant de polygamie — vestige du passé — crée chez nombre d'hommes une sorte de besoin de changer de partenaire, lors des étreintes amoureuses, et pousse une partie de ceux-ci dans les bras des prostituées, quand ils ne peuvent trouver ce qu'ils souhaitent dans leur entourage. Existence sexuelle double, hypocrite, répandue dans toutes les classes de la société.

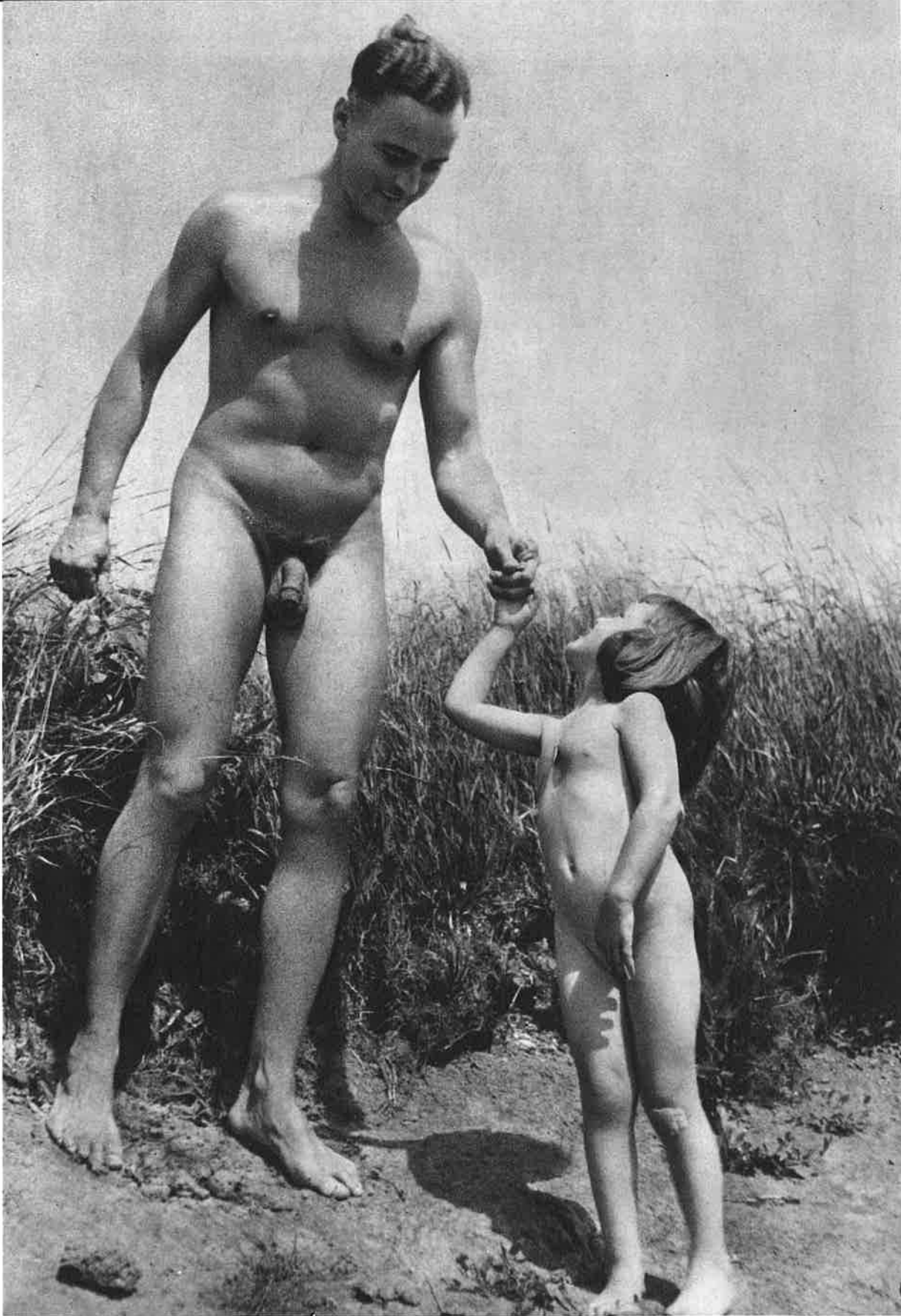
Ainsi, adultère et prostitution se complètent en quelque sorte, et dans une certaine mesure. Cela permet au mâle avant comme pendant le mariage de satisfaire, voire de provoquer les appels du sexe. Mais les désirs de la jeune fille pubère restent inassouvis et parfois longtemps, en cas de célibat prolongé. On voit la différence profonde, la sorte d'injustice dont est victime le sexe féminin.

Enfin, pour en terminer avec la prostitution, on notera que celle-ci étant monnayable, apporte une dégradation certaine à un sentiment tel que l'amour. C'est en outre, la cause des affections vénériennes.

**

La morale en cours, comme il est dit plus haut, n'a trouvé d'autre remède à cet état de choses que la « continence » des jeunes pubères. Notons, en passant, que nous laissons trop souvent dans l'ignorance de la vie sexuelle ceux qui nous suivent dans la vie sans nous douter que cette lacune peut avoir de graves conséquences pour eux.

Certains pensent que des rapports sexuels pratiqués par des jeunes « nuisent à l'état général », ce qui est une définition bien vague et fort



(Photo Geka)

Ce papa, gymnosophe, élève son enfant selon nos principes. Il est assuré d'en faire une adolescente saine, dépourvue de curiosité érotique, instruite des buts de la fonction génésique et mise en garde contre les multiples dangers physiques et moraux de l'amour inconnu qui guettent tant de jeunes filles n'ayant reçu aucune éducation sexuelle. Ce père sait ce qu'il fait en agissant ainsi car sa femme a été élevée comme il éduque sa fille.

incomplète. Car lesdits rapports (tant pour les jeunes que pour les autres) doivent être régis par l'état physique du sujet, et leur fréquence subordonnée à l'âge et la vigueur. Mais cette condamnation en bloc des rapports risque, si elle est observée, d'être néfaste, elle aussi.

L'adolescent peut tomber dans les affres du conflit sexuel, avec ses aboutissants : névrose, hypochondrie ou satisfactions solitaires.

*
**

Voyons ce que nous apprend l'hygiène classique. Gruber dit que la rétention du sperme n'est pas nuisible, car ce n'est pas un déchet d'élimination comme l'urine ou les fèces. Mais il ajoute que cette assimilation du sperme ne doit pas dépasser une certaine quantité. Là, comme partout l'excès ne vaut rien.

La nature, d'ailleurs, semble avoir prévu l'élimination indispensable. Les éjections nocturnes involontaires (que connaissent bien les soldats) rétablissent l'équilibre. A condition, bien entendu, qu'elles ne soient pas trop fréquentes.

On peut ajouter que la sécrétion du liquide spermatique diminue d'elle-même quand celui-ci n'est pas utilisé : il en est du testicule comme des autres organes. Si l'activité n'est pas importante, ils reçoivent moins de sang et leur faculté d'utilisation diminue.

Toutefois, ces indications d'ordre général n'empêchent pas que la continence ou les plaisirs solitaires comportent des résultats inquiétants : 90 % des femmes, 50 % des hommes seraient des « troubles sexuels » et le nombre des névroses est angoissant.

*
**

Dans les sociétés primitives, ces problèmes ne se posaient pas. L'adolescent des deux sexes, la puberté venue, pouvait assouvir ses besoins. Notre société actuelle ne comporte plus pareille latitude, et le drame se situe aux abords de la 15^e année, alors que le désir naît et que les adolescents ne peuvent lui accorder ce qu'il réclame.

Le conflit de la puberté — lorsque conflit il y a — est la conséquence du refus social de l'acte sexuel. Car notre morale — qui, parfois, est immorale — exige une chasteté absolue des adolescents. Et si le garçon s'évade tôt ou tard de cette interdiction (dans des familles riches, la bonne ajoute parfois à ses fonctions ordinaires celle de déniaiser le fils de la maison, avec les risques que cela comporte pour elle), la règle reste sévère pour la jeune fille. Faute de quoi, elle « déshonore les siens » (formule consacrée).

Alors, nombre de jeunes se réfugient dans l'onanisme. Mais celui-ci n'est-il pas nocif et ne conduit-il pas, lui aussi, à la névrose ?

Le sport, ont pensé des éducateurs, est capable de tempérer les désirs sexuels. C'est exact pour certains, ce l'est en partie pour beaucoup. Mais l'exercice physique ne peut tout à lui seul. Nous verrons, en conclusion, qu'il faut l'incorporer à toute une hygiène.

*
**

Le problème est véritablement compliqué et paraît inextricable.

Faut-il maintenir la prostitution et ses risques de maladies ? Doit-on, au contraire, accorder l'entrée de la vie sexuelle normale aux adolescents, et, spécialement, à la jeune fille ?

Dans ce dernier cas, de graves questions s'ajoutent, et lourdement, à celles déjà posées.

Qu'arrivera-t-il en cas de maternité précoce, si le père est défaillant au regard de la loi, ou simplement même vis-à-vis des charges qui lui incombent ? Ou si le partenaire choisi se montre indigne d'être le compagnon souhaité ?

L'américain Lindsey cite le cas d'une adolescente ayant eu des rapports avec différents camarades pendant cinq ans et qui par la suite s'est mariée. Il ajoute qu'elle n'était ni mauvaise, ni immorale, mais simplement ignorante.

Cela peut tout de même être fort grave. Car cette ignorante eût pu devenir la proie de mâles sans scrupule, prêts à abuser de jeunes candeurs.

Dans l'exemple cité, tout s'est bien terminé, parce que la jeune fille est restée saine de corps et d'esprit, et que ses amours successives n'ont pas donné d'enfant. Mais dans le cas contraire ?

*
**

Il importe donc de créer les règles d'une éducation sexuelle afin que, dès l'approche de la puberté, chacun et chacune connaissent les risques que peut comporter son nouvel état physiologique, en même temps que seront mis en œuvre les moyens d'aider les adolescents à ne pas trop souffrir de ce changement profond de leur individualité.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de se cantonner dans une morale fautive, hypocrite et méprisant délibérément les nécessités impérieuses de jeunes organismes. Et les parents commettent une faute impardonnable de ne pas se pencher sur ce problème, de l'ignorer ou de l'évader (1).

Si la jeune fille citée plus haut a eu tort d'avoir des rapports sexuels, ce n'est pas que ceux-ci constituaient une souillure. Mais peut-être sa faute résidait-elle plutôt dans un mépris, une ignorance des usages, dont la transgression pouvait lui être dommageable par la suite.

*
**

En somme, l'adolescent n'a que trois possibilités : continence, onanisme, rapports sexuels prématurés. Nous avons esquissé, pour chacune d'elles, les inconvénients et les risques comportés.

Il faut noter aussi que, vers 19 ans, en raison de l'activité accrue du système endocrinien, la sexualité entre dans une phase de vigueur accrue.

Tous les adolescents tenus par la peur de l'avarie, la timidité, une sorte de complexe d'infériorité, ou foule de raisons, ont éprouvé des désirs d'autant plus ardents qu'ils sont inassouvis, ou incomplètement, désirs renaissant sans cesse.

Et hélas, les milieux sociaux de tout ordre n'ont rien fait pour aider, soulager autant que faire se peut ce passage difficile, pour essayer de trouver une solution à cet important problème, d'où dépend, en partie (il ne faut pas se lasser de le répéter) la santé future.

Il semble à beaucoup que la continence présente des avantages (risques de maladie, de liaisons prématurées écartées). Mais elle crée des troubles nerveux non négligeables.

*
**

J'ai déjà dit que le sport — dans le domaine qui nous occupe présentement, comme dans les autres, d'ailleurs — ne peut suffire à tout, tout arranger, tout aplanir. Mais il peut beaucoup — lui, ou plutôt l'éducation physique — surtout si l'entraînement est allié à toute une thérapeutique. Celle-ci existe : c'est le naturisme, la nudité intégrale. Qu'on relise la fin de « L'abbé chez les nudistes » ce beau livre de notre ami de Mongeot. Les dernières pages comportent un enseignement précieux sur tout ce que peut apporter le développement absolu, soutenu par l'activité musculaire, l'hydrothérapie, la caresse de l'air et du soleil, pour calmer l'ardeur sexuelle.

Et, en fin de compte, c'est de ce côté encore qu'il faut se tourner. Tous jours, c'est de la Nature que viennent les solutions ou tout au moins les remèdes aux problèmes qui nous obsèdent, nous angoissent ou nous accablent.

(1) Ce n'est pas seulement la morale qu'il faudra changer en cas de modification profonde des mœurs, mais aussi, et surtout, la législation. Par exemple que l'avortement, médicalement pratiqué, soit reconnu légalement, comme cela existe dans certains cantons suisses. Et que des visites régulières aient lieu pour dépister les maladies vénériennes. On voit que la besogne ne manque pas et que de profondes modifications de nos coutumes seront peut-être à envisager, dans le domaine nous occupant présentement. Comme dans la plupart des autres aussi !

Jeunes fillettes, au Centre nudiste familial de Montalivet où parents et enfants vivent nus pendant les vacances.



LE ROLE DE LA CULTURE POPULAIRE

par **Henri BARD**

Inspecteur à la Direction de la Jeunesse et des Sports du Rhône

CHAQUE fois que de graves événements bouleversent la physionomie d'un pays, on constate qu'une partie importante de la population cherche un dérivatif à ses soucis dans la culture.

C'est ainsi que l'affaire Dreyfus fut la cause directe de l'épanouissement prodigieux des amicales laïques qui connurent, aux environs de 1910, une activité remarquable dans tout notre pays.

Les instituteurs publics animèrent jusque dans les plus petites bourgades des associations de culture populaire qui prirent les noms les plus divers : amicale laïque, sou des écoles, famille scolaire, cantine scolaire...

Des cercles de discussions, des chorales, des bibliothèques furent créés. Ce fut l'âge doré de la lanterne à projection qui illustrait la plupart des causeries du soir.

L'école élargissait son cercle d'influence et l'instituteur faisait figure de « maître » des enfants et des adultes.

Malheureusement, la 3^e République ne mit pas les moyens matériels pour intéresser ceux qui désiraient se cultiver en dehors de leurs occupations professionnelles à la disposition des animateurs qui, à cette époque, consacraient tous leurs loisirs à la cause de la culture.

Le cinéma tua la lanterne magique.

Petit à petit, les associations laïques perdirent dans certains milieux l'influence qu'elles avaient su gagner si péniblement. Les adolescents prirent le chemin des salles de cinéma, se contentèrent de distractions faciles ne nécessitant aucun effort personnel.

L'entre-deux guerres n'enregistra que peu de réactions contre cet état de fait. Seuls, deux ministres, Jean Zay et Léo Lagrange essayèrent de créer des courants nouveaux, Léo Lagrange s'attachant spécialement à montrer aux adolescents que les problèmes des loisirs et ceux de la culture étaient souvent intimement liés.

Certaines associations de jeunesse, le mouvement des auberges en particulier, connurent à cette époque, un regain d'activité que les événements précédant 1940 vinrent malheureusement étouffer.

La dernière guerre réduisit tout à néant.

C'est pendant l'époque des maquis, dans la région de Grenoble spécialement, qu'une équipe de jeunes professeurs et de militants syndicaux essaya de mettre au point une méthode de culture qui devait être utilisée dans le milieu post-scolaire sitôt la guerre terminée. Jean Guéhenno fut l'animateur du groupe et le responsable de l'expérience.

L'essai arrivait trop tôt. Il appliquait dans le post-scolaire le programme Langevin. Utilisé d'un bloc, il ne pouvait réussir en 1945. Ce fut un échec presque total. L'idée était cependant lancée. Elle fait depuis son chemin petit à petit.

Ce que l'Etat ne put ou ne voulut faire, les associations privées, avec des moyens bien limités, essayent de le réaliser. C'est ainsi que la Ligue de l'Enseignement complète d'année en année son réseau d'activités culturelles.

Après ses ciné-clubs, ses chorales, ses cercles d'art dramatique, de danses folkloriques, ses bibliothèques, elle crée un peu partout ses groupes de loisirs qui se consacrent à la spéléologie, au ski, à la montagne, ou simplement aux week-ends de plein air.

Lyon compte actuellement une foule d'associations où l'on peut, si on le désire, perfectionner ses connaissances. Les mouvements de jeunesse ont tous fait un effort remarquable à ce point de vue.

Le scoutisme, l'ajisme, les unions chrétiennes de jeunes gens, l'association catholique de la jeunesse, tous possèdent leurs cercles d'études et leurs centres de loisirs.

Les Maisons de Jeunes et de la Culture, les mouvements à caractère politique complètent heureusement l'éventail des groupements s'ouvrant aux adolescents qui désirent se cultiver et se distraire sainement.

Le Comité Lyonnais Jeunesse Plein Air groupant à peu près toutes les Associations de Jeunesse de notre région a réussi à mettre en commun tous les travaux culturels réalisés sur le plan individuel. Chaque année, une grande manifestation consacre les progrès réalisés par les mouvements et indique la voie à suivre.

Il est heureux de courir nu dans l'herbe, ce jeune bambin. Lui aussi est assuré de bénéficier d'une éducation saine car ses parents sont des hygiénistes avertis ayant une expérience profonde des règles naturalistes et gymnosophiques.

(Photo « Vivre »)

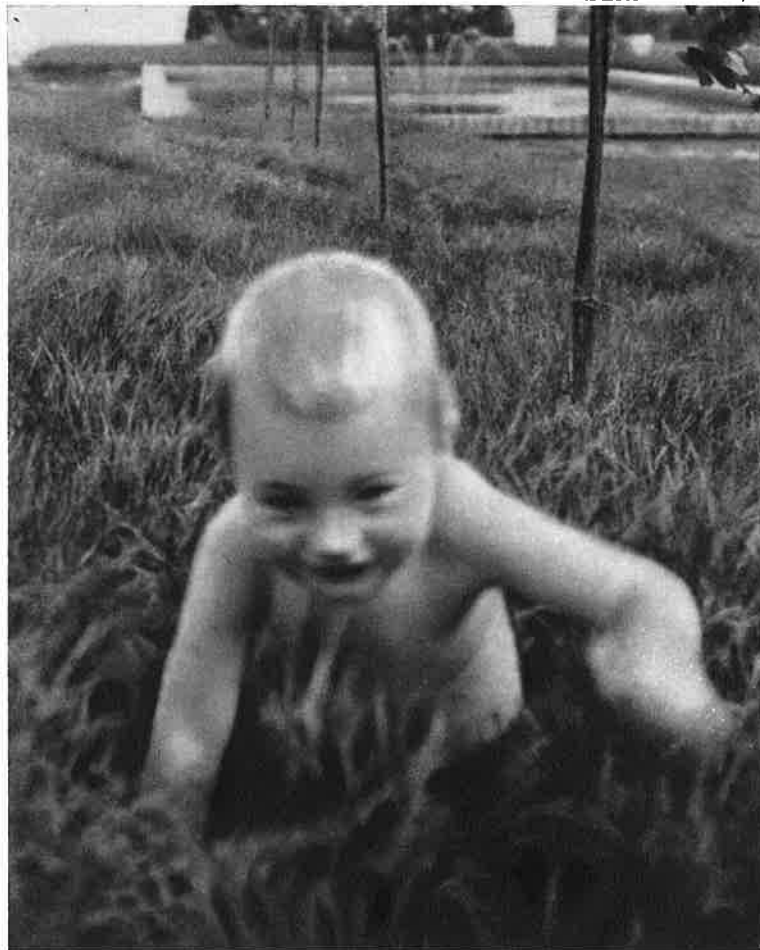




Photo André P. Nerisson

Le mouvement gymnique fait revivre la Grèce antique. Quelle expression de santé, de force et de beauté émane de cette magnifique adhérente du « Sparta-Club » !

Cette réalisation, unique en France, a montré que tous les jeunes gens, toutes les jeunes filles, venant des milieux politiques et confessionnels les plus divers, ont le même idéal de culture : seuls les spectacles de qualité ont leur faveur.

En dehors des mouvements de jeunesse, des maisons de jeunes et de la culture, la Ligue de l'Enseignement, avec les diverses branches de l'UFOLEA, le Centre culturel lyonnais présidé par M. Audin, animé par C. Geoffray, Derouille et R. Bruppacher, Tourisme et Travail et Travail et Culture, sont les associations toutes désignées pour accueillir tous ceux qui désirent compléter leurs connaissances en art dramatique, en cinéma, en danses folkloriques, en art plastique, en chant choral.

Deux organismes subventionnés par le ministère de l'Éducation nationale : les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, et l'Union française des colonies de vacances, se consacrent plus spécialement à la formation des moniteurs de colonies de vacances.

Dans leurs stages de spécialités : chant choral, travaux manuels, étude de la nature, montagne, etc..., ils travaillent dans un milieu qui a permis à la culture populaire de faire dans certaines techniques des progrès qui n'auraient pu être réalisés si les colonies de vacances n'avaient pas existé.

La Direction générale de la Jeunesse et des Sports donne

un appui très efficace en argent et en matériel à toutes les organisations qui se consacrent à la cause de la culture populaire.

Dans les stages qui se déroulent dans les Centres éducatifs, les responsables de toutes les activités peuvent perfectionner leur technique auprès des instructeurs les plus qualifiés.

La Direction générale peut aussi organiser en province les mêmes stages dans les conditions financières les plus avantageuses.

En 1955, un stage de danses folkloriques, réunissant une centaine de participants, et un stage d'initiation musicale, groupant une centaine de stagiaires, ont fonctionné au Lycée du Parc sous la responsabilité du Centre culturel lyonnais et de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Ces deux stages ont été complétés par une série de causeries sur les méthodes de travail utilisées par la culture populaire dans le milieu ouvrier.

Cette dernière manifestation était réservée aux assistantes sociales de notre région.

Toutes ces expériences, parfaitement réussies, seront certainement reprises en 1956. Elles seront portées à la connaissance de tous ceux qui s'intéressent à la culture populaire par la voie de la presse et de la radio locales.

Extrait de « La Santé de l'Homme », n° 91, nov.-déc. 1955.



QUESTIONS D'UN NAÏF

★ La langue française est difficile, pleine d'embûches, aussi nos politiciens la simplifient-ils en n'employant que des initiales.

C'est ainsi que nous eûmes à choisir entre les partis suivants : R.S.; C.N.I.P.; A.R.S.; R.R. et R.S. U.F.F.; E.S.I.; R.R.; M.R.P.; R.G.R.; P.C.; S.F.I.O.; R.N. et S. tout cela s'apparentant !

Je me demande pourquoi tant de simplifications qui compliquent tout dans le crâne déjà si bourré du malheureux électeur ? Un diminutif pour chaque parti aurait été plus aisément retenu. Par exemple : les Cocos, les Rares, les Poupous, etc. Puis, cela aurait mis une petite note gaie en un jour qui ne l'était pas tellement.

1853. Homme politique
vu par le célèbre dessinateur Gavarni.



★ On nous a fait voter en vitesse pour que cela change; pour que nous n'ayons plus les mêmes représentants. Certes, nous en avons de nouveaux; mais les anciens, les malins nous sont revenus ! Heureusement d'ailleurs car, autrement, qui aurait appris aux bleus les règles du jeu parlementaire ?

Je me demande, quoi que l'on puisse faire, si le Palais Bourbon n'est pas un immense mixer de partis ? On y met tous les élus, on fait fonctionner l'appareil et anciens et nouveaux, en très peu de temps en sortent avec le même esprit.

En fait il n'y a de réelle différence qu'entre les électeurs et leurs élus : la différence qui existe entre la poire et le jardinier.

★ Pourquoi tant de partis qui vont de la gauche à la droite doucement nuancés comme les couleurs de l'arc-en-ciel ? Les hommes n'ont-ils pas les mêmes besoins, les mêmes désirs et les mêmes aspirations ? Je parle des hommes normaux et équilibrés, bien entendu, et des honnêtes gens. Quant aux lois, elles ne sont ni de gauche ni de droite; elles sont justes ou injustes, bonnes ou mauvaises tout simplement.

Je me demande si l'on ne devrait pas rendre la nudité intégrale obligatoire pour nos élus lorsqu'ils siègent. Nul doute qu'alors nos honorables se sentiraient plus humains, partant ils légiféreraient plus humainement. Puis, n'y aurait-il pas là un moyen excellent pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat en faisant payer au public l'entrée du Parlement ? Enfin, et ce serait là un autre avantage, les électeurs pourraient se rendre compte si vraiment leurs élus sont des hommes et des hommes de volonté capables de résister aux charmes de leurs collègues femmes.

★ Nous en avons un, un seul, de député sincèrement gymnosophe. Bien entendu, il n'était pas comme les autres. Sa qualité de gymnosophe en est une preuve évidente. En voici une autre : il proposa à ses collègues de ne pas se représenter ! Ils crurent qu'il était devenu fou. En tout cas, c'est ce qu'il fit, lui. Il s'agit de M. Jean Nocher.

C'est là un acte de courage, à moins que ce ne soit tout simplement une preuve d'écœurement !

Mais je me demande si beaucoup de gens le comprendront.

★ Un médecin, un avocat, un ingénieur doivent faire de longues études, obtenir un diplôme avant de pouvoir exercer leur profession; un ouvrier doit faire un apprentissage avant d'être promu au grade de compagnon.

Je me demande pourquoi on peut être député, ministre même, sans avoir aucune connaissance certaine des problèmes politiques, sans même avoir une instruction élémentaire. On peut n'être rien du tout ! Mais peut-être que le fait d'être rien du tout vous permet plus facilement d'être capable de tout ?

★ « Mais pourquoi parlez-vous si souvent de politique dans VIVRE ? »

Je me le demanderais aussi si je trouvais dans d'autres domaines des sujets désespérants aussi facilement risibles.

LE PEUPLE



SOUVERAIN

★ On vient de fabriquer des pilules qui calment la faim. Ces pilules sont destinées à calmer la faim de ceux qui peuvent se rassasier mais qui désirent ne pas manger afin de maigrir.

Je me demande s'il ne serait pas préférable de rechercher dans les laboratoires des pilules qui nourriraient ceux qui meurent de faim, qui calmeraient les appétits divers de nos politiciens et leur donneraient en même temps le sens des réalités et de leurs multiples responsabilités. Ces dernières auraient certainement un autre résultat, indirect : celui de calmer la faim du perceuteur.

★ M. Duhamel s'élève dans LE FIGARO, et il a raison, contre les méthodes hitlériennes qui consistaient à supprimer les anormaux. « Je songeais à cette passion aveugle et criminelle qui eût, peut-être, sacrifié lord Byron parce qu'il était pied-bot, Beethoven parce qu'il était sourd, Dostoïevsky parce qu'il était épileptique, comme César, et tant d'autres hommes maltraités par la nature et cependant favorisés d'un miraculeux génie » écrit l'éminent journaliste, qui ajoute : « Qui devrait-on sacrifier ? Quels sont les limites de l'homme normal ? Et quels caractères lui sont propres ? ».

Evidemment ! Encore que l'homme normal est peut-être l'homme sain, équilibré : l'homme caractérisé non pas par le génie, mais par le bon sens.

Et si M. Duhamel se demande quelles sont les limites de l'homme normal, moi, je me demande quelles sont celles de l'homme de génie. Et qu'est-ce qu'un génie ? Napoléon ? Picasso ? Gide ? Pourquoi pas ? Et tant d'autres dont l'humanité aurait pu facilement se passer

Pasteur était un homme normal.

★ Le spirituel Alphonse Allais disait : « Je me demande pourquoi on achète un parapluie vingt-cinq francs quand on peut boire un Pernod pour sept sous. » (Il y a longtemps de cela.)

Moi, je me demande pourquoi on achète un maillot de bain coûteux alors qu'il est si agréable et sain de se plonger dans l'eau entièrement nu. Ce qui, de surcroît, est logique.

★ Il y a, nous apprend LUMIERE et LIBERTE, de Bruxelles, près de 300.000 personnes qui directement ou indirectement vivent de la prostitution dans notre pays.

Je me demande comment il est possible de fixer un chiffre dans ce domaine car que de prostituées femmes et hommes que l'on ignore ! Que sont d'autres les femmes qui épousent un vieux monsieur riche et les jeunes hommes de vieilles dames aux revenus opulents, quelquefois autant que leurs charmes, les journalistes qui vendent leur plume, les électeurs leur vote et les élus leurs électeurs ?



★ Je ne comprends pas très bien ce qu'a voulu représenter le dessinateur de cette amusante caricature.

Je me le demande, mais je crois bien qu'il a voulu démontrer que le gymnosophe se rit des basses températures comme des repas plantureux et que de la vigne il dédaigne la feuille pour ne s'intéresser qu'à sa grappe aux raisins succulents.

En vérité, il faut bien peu de chose pour vivre et surtout pour bien vivre alors qu'il en faut tant pour vivre mal !

★ J'ai une femme et un beau grand fils de 20 ans.

L'autre jour mon épouse me dit : « Adolphe (eh ! oui, je me prénomme Adolphe, comme l'autre ; mais, vous avez pu vous en apercevoir, je suis plus intelligent qu'il ne l'était.) Adolphe, me dit donc ma femme — qui est aussi naïve que moi — notre fils a vingt ans. Il est pur. J'en suis certaine. Je pense qu'il serait utile que vous lui fassiez connaître le but réel du mariage ; que vous lui fassiez entrevoir le comportement qu'il devrait avoir lorsqu'il sera en possession d'une épouse... en fait : que vous le mettiez au courant de la sexualité ».

— Oui... évidemment, lui répondis-je. Mais comment nous expliquer clairement, lui dire que... enfin...

— Arrangez-vous ! Dites-lui, par exemple, que c'est comme les animaux.

— Oui, en effet, c'est une idée.

Et je m'en fus trouver mon gaillard de fils, je le trouvai dormant profondément dans un fauteuil. Un livre du Marquis de Sade était ouvert sur ses genoux. Puisque cette lecture l'avait endormi, j'en conclus logiquement qu'il ne comprenait rien à ces histoires stupidement érotiques ou qu'il n'y puisait aucun élément captivant.

Je le réveillai.

— Mon fils, je voudrais te parler.

— Je t'écoute, papa.

— Te souviens-tu, l'autre soir, qu'en sortant du cinéma de la Madeleine, nous avons rencontré deux jolies femmes ?

— Oh ! oui, père.

— Tu te souviens aussi que nous emmenâmes ces jolies filles à l'hôtel ?

— Oh ! oui, père.

— Je pense que tu n'as pas oublié ce que tu fis avec ta compagne de hasard pendant le temps que tu passas en sa compagnie ?

— Oh ! oui, père, me répondit-il en baissant cette fois pudiquement les yeux.

— Eh bien, je me demande pourquoi ta mère tient à ce que je te dise que les animaux font la même chose !



(Photo Geka)

Peut-on rêver spectacle plus gracieux que celui de ces deux jeunes
et jolies femmes jouant comme des enfants et heureuses de s'exposer
nues à l'air et à la lumière ?

Que les adversaires de la nudité belle et vraie prennent la peine de comparer l'expression du visage des modèles qui posent pour l'illustration des revues galantes de nu à celle de nos modèles qui sont des gymnosophes convaincus et ils seront édifiés sur la valeur morale des uns et des autres.

(Photo Philip Vernon)



LE MESSAGE D'ATHENA ET LE MESSAGE CHRÉTIEN, MESSAGE D'ESPOIR

par J. BOULANGÉ
(Conseil en Organisation)

Ainsi, nous voyons se préparer sous nos yeux l'avènement d'une sorte d'oligarchie mondiale, celle des « Managers » de Burnham, celle des Technocrates. Il est, cependant, fort douteux que cette oligarchie puisse jamais être regardée comme une aristocratie, parce qu'on ne voit pas sur quel principe authentiquement spirituel elle pourrait avoir, la prétention de se fonder : l'Esprit de l'Homme créé à l'image de Dieu, nous pouvons et devons l'affirmer vaincre la Matière qui est l'Anti-Humain !

En effet, du point de vue de l'Homme, il faut déclarer avec toute la force possible que les jeux ne sont pas faits, que le premier Devoir est de défendre l'Homme contre lui-même, contre cette extraordinaire tentation de l'Inhumain à laquelle — presque toujours sans s'en douter — tant d'êtres succombent aujourd'hui.

Bien que les Techniques ne puissent aucunement être regardées comme mauvaises en soi, tout au contraire, il faut reconnaître que si un effort proprement ascétique n'est pas fait pour les maîtriser, les ordonner et les dominer, comme pour les maintenir à la place subalterne qui doit demeurer la leur, elles tendront à se disposer, à s'organiser autour de ce qu'on peut appeler l'Homme du refus, c'est-à-dire de l'Homme non relié, non religieux. C'est un fait à la fois mystérieux et profondément significatif que dans le Monde qui est aujourd'hui le nôtre, le nihilisme tend à prendre un caractère technocratique et que la Technocratie est inévitablement nihiliste : nous disons bien la Technocratie, car entre la technique et la technocratie, la différence doit être absolument maintenue en principe, bien que, dans l'existence, elle risque aujourd'hui de devenir évanescente. Seulement, il n'est pas moins évident que cette connexion profonde n'est pas apparente et qu'il est sans doute de son essence de ne l'être point. Le néant ou la négation pure est comme le secret jalousement gardé au cœur de la Technocratie, et, cela, quel que soit l'aspect sous lequel celle-ci se présente. A la limite, il est permis à cet égard de porter la même condamnation contre la technocratie américaine, et, contre celles auxquelles visent le monde soviétique et le Plan Monnet. Le passage à la limite est toujours une opération suspecte, ne serait-ce que parce qu'elle s'effectue beaucoup trop facilement, et le malheur est que trop d'intellectuels y excellent — et ce, dans tous les domaines — dans la mesure même où ils sont légers et presque toujours enclins à juger sans la connaissance actuelle et circonstanciée de ce dont ils parlent.

Le retour au prochain apparaît vraiment comme la condition d'une approche effective de l'Etre ; et nous pourrions ajouter que, plus nous nous éloignons du prochain, plus nous nous perdons dans une nuit où nous ne sommes plus en mesure de discerner l'Etre et le Non-Etre. Mais, comment ne pas voir que la Technocratie consiste justement, avant tout, à faire abstraction du prochain et en fin de compte à le nier ?

Nous ne pouvons, d'autre part, contribuer à sauver l'Homme de lui-même qu'en dénonçant inlassablement et impitoyablement les ravages causés par l'Esprit d'abstraction qui a engendré la Technocratie. Sans doute, serons-nous traités de conservateur, de réactionnaire, — voire de fasciste ? — alors que nous nous savons tenus de dénoncer le fascisme comme un cancer de la vraie démocratie, peu nous importe ! Ces accusations, c'est la « Masse » qui les profèrera contre nous, ou, ce qui, en chacun, n'est qu'un écho de la « Masse ».

Or, nous savons que la « Masse » est imposture, et, c'est contre Elle et pour « l'Universel » que nous devons porter témoignage...

Alors... faut-il nous laisser aller au désespoir ? Notre réponse est formelle : Non ! Et, n'y eût-il même aucun espoir d'aboutir à un résultat sensible avant que le Monde moderne ne sombre dans quelque catastrophe, ce ne

serait pas encore une raison valable pour ne pas entreprendre une œuvre dont la portée réelle s'étend bien au-delà de l'époque actuelle. Ceux qui seraient tentés de céder au désespoir, au découragement doivent penser que rien de ce qui est accompli dans cet ordre ne peut jamais être perdu, que le désordre, l'erreur, l'obscurité ne peuvent l'emporter qu'en apparence et d'une façon toute momentanée ; que tous les déséquilibres partiels et transitoires doivent nécessairement concourir au grand équilibre total, et, que rien, finalement, ne saurait prévaloir contre la puissance de la Vérité ; notre devise doit être celle qu'avaient adoptée certaines organisations initiatiques de l'occident : *Vincit omnia Veritas*.

Nous nous opposerons à ce que les Hommes ressemblent aux Machines et, s'identifient à elles ; nous ne ferons pas en sorte qu'un jour « il n'y ait plus d'Hommes » !

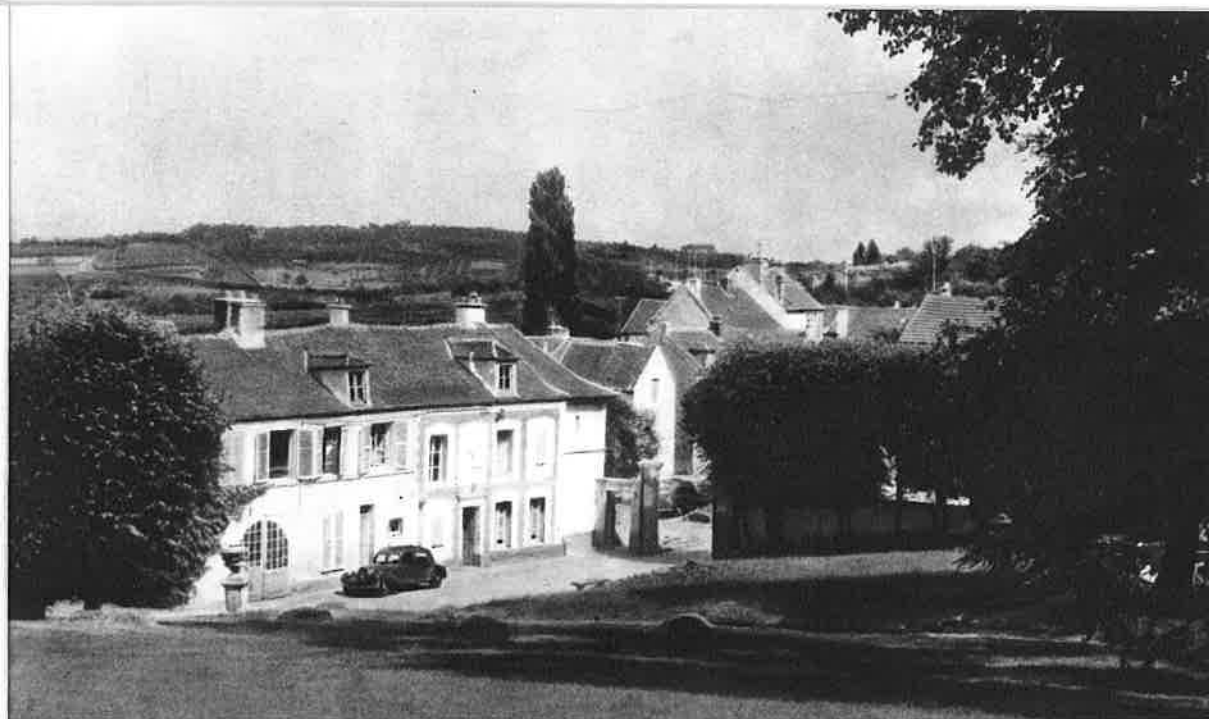
Pour nous deux messages importent. Le Message d'Athéna, pourtant casquée, est, avec le message chrétien, le seul valable pour nous, et, avec eux les hymnes qui s'élevèrent des poètes de l'Attique et de l'Ionie vers la paix. Sparte, elle, ne songe ni à la paix, ni à l'Homme.

Or, Athéna nous souffle ces mots : Il n'est pas une œuvre d'art ; il n'est pas même un monument, tel le Parthénon, qui vaille le sacrifice d'un Homme ! Et, nous acquiesçons, parce qu'il s'agit de sauver l'Homme et non pas le tuer.

Une vue de la magnifique terrasse du château d'Algremont
(Centre du Sparta-Club). On aperçoit la forêt de St-Germain
et, à l'horizon, les côtes d'Argenteuil.

(Photo « Vivre »)





L'entrée du Château d'Algrement. La maison que l'on voit sur ce document n'est pas la demeure principale mais seulement son annexe.

(Photo « Vivre »)

d'Hommes ; parce que tout Homme n'est à nul autre semblable ; parce que tout Homme est unique, irremplaçable ; comme son empreinte digitale est sans pareille, son cœur est une merveille sans seconde pour ceux qui l'aiment.

Et, Athena nous souffle encore : « Ni un Homme ni mon Parthénon mais » la Paix qui ne détruit pas l'un et ne tue pas l'autre. Et mon Parthénon » ouvert au Ciel, où je suis libre dans l'Azur, mon Parthénon dure encore, » et, j'ai confiance en l'Homme qui le fera durer ! »

Oui, il faut affirmer notre Foi : Carthage fut rasée, Corinthe fut rasée, Hiroshima fut rasée et l'Homme a persévéré. Rien n'a jamais été Tout, Rien ne sera jamais Tout, pas même la destruction. Prenons garde de devenir les dupes tremblantes de l'idée de quantité et des grands nombres, oubliant que nous sommes devenus nous mêmes les grands nombres, la quantité !

Oui, l'âge actuel a perfectionné les systèmes d'esclavage et porté à une grande puissance les forces de dégradation de l'Homme jusqu'à l'absurdité, jusqu'à l'atrocité. Mais, il ne faut pas se laisser prendre aux quantités ; il nous faut essayer de sauver, de mettre de notre côté les plus fortes chances de sauver, non seulement l'Etre physique, mais l'Etre tout entier, et l'espèce avec lui et son âme.

Pour cela, il faut faire reculer la peur en se rappelant ce mot de Stendhal « Songez à ne pas passer votre vie à avoir peur ». Oui, il faut bâtir notre vie sur la devise « Pas de peur et de l'espoir », et, pour cela déposer en l'Homme l'idée de la confiance en l'Homme. Idée simple, sans doute, elle

n'est pas neuve ; elle est prochaine et le germe fera vite ses pousses ; et, d'autant plus vite et d'autant plus fort que l'Homme se rappellera mieux que c'est toujours par la méfiance de l'Homme, par le mépris de l'Homme que les fous et les barbares jettent l'Humanité dans les systèmes absurdes et les frénésies meurtrières.

Il dépend donc de nous de faire reculer les affreuses perspectives de l'absurdité, de la sottise, de la peur et de la mort en ayant, d'abord, confiance en l'Homme et en mesurant les problèmes par compas et mesure d'Homme. Car les problèmes sont d'abord les Hommes qui les incarnent et le drame universel se ramène toujours au drame des comportements de l'Homme devant l'Homme.

Cette idée de l'Homme, cette confiance en l'Homme, cette assurance de la mission spirituelle de l'Homme en ce monde que nous trouvons dans le regard d'Athena, elles viennent de loin, elles ont fait du chemin... d'Athena jusqu'à nous... Et, contre cet aspect moderne de la barbarie que constitue la Technocratie, elles continueront.

La statue du Commandeur peut paraître : tous ceux qui ont reçu le message grec et le message chrétien — et, ils seront d'autant plus nombreux que chacun de nous les aura transmis pour sa part — n'en auront point peur, car ils auront le courage, animé par l'espoir, d'assurer la prévalence de l'héritage d'Athènes, fleur du Monde, et du message chrétien, espérance et certitude de l'Humanité, sur celui des Sparte modernes, véritables cancers de notre civilisation.

(Photo « Vivre »)

En attendant de se plonger dans la piscine du Sparta-Club une gracieuse adhérente prend un bain d'air et de soleil.



LES TEMPÉRAMENTS

par le Docteur H. HERSCOVICI
Membre de la Commission d'Hygiène
du département de la Seine



L'équilibre organique exprime la réaction de l'organisme entier et synthétise le jeu d'ensemble de toutes les parties de l'organisme humain. L'état de santé se caractérise par un rythme régulier et l'homme idéal est l'homme en parfait équilibre physique et moral.

La souffrance marque l'apparition d'une rupture d'équilibre humoral de même qu'elle mobilise en même temps toutes les énergies pour lutter contre la désorganisation du corps humain, car la maladie provoque presque toujours la modification de la structure des fonctions et de la mentalité de l'individu. Elle met aussi l'individu dans un état d'infériorité ; qui n'est plus à la hauteur des efforts qu'exigent la vie et les conditions variables du milieu ambiant.

L'unité organique est le trait le plus manifeste de la vie et seul capable de constituer un équilibre fonctionnel. La base de cet équilibre est le terrain constitutionnel et les réactions particulières de chaque individu. Or, ce qui différencie les terrains individuels, ce sont précisément les réactions différentes aux mêmes causes morbides. D'autre part, au cours de son existence, un sujet donné n'est jamais égal à lui-même au point de vue du terrain constitutionnel. Le terrain doit être considéré comme un élément essentiellement instable, la cellule garde l'empreinte de toutes les transformations, actions, de tous les phénomènes biologiques subis à ses différentes étapes. C'est-à-dire que le présent reste toujours imprégné de ce qui l'a précédé et l'histoire régit la science des êtres vivants. Ainsi l'évolution de l'embryon, et de l'être vivant implique un enregistrement du passé dans le présent, d'où une apparence de mémoire organique.

L'homme nous apparaît comme un corps composé de tissus, d'organes et d'humeurs, qui manifeste certaines activités divisées arbitrairement en fonctionnelles et mentales. Il est à la fois complexité et simplicité, unité et multiplicité, et cette unité, vue sa multiplicité structurale, ne se rencontre jamais deux fois avec les mêmes caractères. Chaque individu concrétise une histoire évolutive qui ne ressemble à aucune autre. La continuité de l'homme et du milieu cosmique et social est un fait indubitable.

La résistance des individus aux maladies diffère selon leur hérédité et selon l'action de leur milieu. Une déficience héréditaire d'un organe transmet une moindre résistance de cet organe pour certaines maladies. Le surmenage, l'insuffisance des conditions d'hygiène, le manque de soleil, d'air, les régimes trop riches ou trop carencés, les phases de transformation et d'affaiblissement, contribuent à créer des points de moindre résistance. Certaines causes, par leur répétition, augmentent la susceptibilité pour certaines affections. L'hérédité intervient activement dans la constitution de l'individu et son trait fondamental c'est d'être conservatrice, à part quelques faits rares de dégrèvement. En somme les diathèses seraient réalisées lorsque plusieurs organes sont atteints simultanément de maladies semblables ou sont doués de dispositions pour les mêmes affections.

La santé et l'état morbide ont leurs lois qui permettent leur différenciation et leur définition. Ces lois font reconnaître l'évolution et le traitement des maladies. L'équilibre physico-organique correspond à une meilleure



(Photo Carl Frank)

Grâce à la pratique de la gymnique qui s'oppose victorieusement aux monstrueux fléaux sociaux, dont l'alcoolisme, on voit dans tous les pays s'épanouir de splendides êtres, véritables fleurs humaines comme cette jeune suisse.

adaptation aux conditions du milieu extérieur, mais cet ensemble harmonieux implique bien des discordances. Chaque individu ne retenant de l'impulsion globale de la vie qu'un certain élan, il tend à utiliser cette énergie dans son intérêt propre; en cela consiste, remarque Bergson l'adaptation au milieu extérieur ; la maladie étant la rupture de cet équilibre lors du défaut de cette adaptation aux lois du milieu extérieur ou intérieur.

•••

Les tempéraments rustique et affiné. — La constitution de l'individu est conditionnée par l'hérédité, le milieu, le climat, le genre de vie par l'influence du régime économique et social. La vie aisée agit sur l'accroissement de la taille. Il existe aussi des variations que le milieu impose mais qui ne sont pas transmissibles, comme ces actions et influences qui s'exercent passivement sur l'organisme, et d'autres déclenchent des réactions capables de modifier l'état constitutionnel de l'individu. Chaque fois que les conditions du milieu varient, l'organisme cherche à réagir; à de nouvelles situations, l'organisme oppose une autre organisation qui lui permet de parfaire sa propre individualité.

L'homme rustique dépense beaucoup d'énergie pour assurer sa subsistance. Il est apte au travail de durée qui s'accomplit par des actes habituels, automatiques, alors que l'homme affiné lui aussi est apte à l'effort mais inapte à la durée. Tel l'athlète, le lutteur, le boxeur dont l'effort est de force et le coureur de cent mètres dont l'effort est de vitesse. L'animal rustique, écrit dans « Vivre d'Abord » (1938), Félix Regnault, se nourrit d'aliments

coriacés, riches en cellulose, peu nutritifs, il devra en mâcher longuement et un volume important : il lui faudra donc une denture puissante et munie de puissantes arcades alvéolaires, ce qui lui donne un fort prognathisme. Au contraire, l'animal affiné, qui mange des aliments tendres, alibiles, présente une denture faible, d'où des arcades alvéolaires plus courtes et un faible prognathisme.

Mais l'affinement ne porte pas seulement sur l'appareil digestif : il peut aussi intéresser l'appareil locomoteur, consécutivement à la façon du sujet de se nourrir. L'homme affiné-moteur se nourrit surtout de viande. L'affiné a des muscles mous au repos, peu riches en tissu fibreux et très imprégnés de sucs. Leurs fibres musculaires sont plus fines contenant moins d'eau, mais abondance de matières colloïdes et grasses. Par contre, les produits cristalloïdes, résultat du travail musculaire, créatinine, urée, y sont en proportion réduite.



Les climats froids et chauds procurent les caractères particuliers de rusticité ou d'affinement au corps humain. Le manque d'exercice et la suralimentation provoquent la croissance rapide de l'affiné et ses fonctions génitales, si elles sont souvent exaltées, évoluent plus rapidement vers le déclin. Le climat sec rend l'affiné sec et nerveux, malgré le repos et la suralimentation qui régulièrement favorisent le développement de la diathèse. L'affinement serait en corrélation étroite avec le milieu social, et ce caractère n'a qu'une hérédité transitoire, c'est-à-dire qu'il n'est pas fixé définitivement. Dans certaines conditions, toutes les recherches permettraient d'envisager que le milieu interne agisse sur le germe et fixe définitivement ces caractères, ce qui expliquerait la préadaptation des organes à leur fonction avant la naissance. Hypothèse dont la preuve est à faire. Le suraffinement, résultat de la civilisation, menace constamment l'équilibre fonctionnel de l'organisme, qu'il ne faut cesser de défendre au moyen d'une alimentation naturelle, par des exercices physiques, vie en plein air, bains froids, douches et rééducation du système vaso-moteur.

La vie humaine est une lutte entre l'être humain et l'ambiance, d'un côté, l'individu avec ses énergies propres, ses impulsions, ses appétits, l'effort d'une expansion qui pousse et perce ; de l'autre, l'immensité de la vie, c'est-à-dire les contingences de la nature et les exigences des hommes, force organique appliquée sur tout le contour de l'individu et qui le forme et le sollicite. Deux forces affirme Boven qui s'opposent, et qui concrétisent le tempérament et le caractère de l'individu.

La médecine ancienne attribuait les différentes manifestations de l'âme à la composition et à l'altération des humeurs organiques, que les recherches modernes des fonctions glandulaires ont d'ailleurs mises en évidence, et divisait les tempéraments en sanguin, lymphatique, bilieux et nerveux qui doivent rappeler les quatre fonctions principales, la respiration, le mouvement, l'acte de nutrition et l'activité spirituelle. La maladie résulte d'une déficience ou d'un excès des quatre humeurs mais à condition de ne pas négliger l'influence des facteurs extérieurs auxquels l'homme est intimement relié. L'homme subit l'influence des conditions extérieures, il emprunte à l'air un principe subtil, source de la chaleur vitale, il est en rapports étroits avec les éléments cosmiques ; donc, c'est aux échanges qu'il faut apporter son attention, et non pas à la méditation sur la mort et le déclin des choses, comme on l'a faussement reproché à Hippocrate, et se servir des principes naturels, les doser pour combattre les excès ou les insuffisances qui sont les causes des affections humaines. Bref, l'homme, remarque Grassei, doit s'adapter à son milieu.

L'équilibre fonctionnel est fait de remaniement incessant, d'oscillations perpétuelles, comme l'équilibre de la mer est fait d'oscillations constantes des vagues et des marées. Les facteurs de variation de cet équilibre fonctionnel du corps humain sont innombrables, d'ordre cosmique, météorologique, morbide, psychologique, etc... Parmi ces facteurs de variation vis-à-vis desquels l'organisme est physiologiquement armé pour réagir, on trouve les facteurs alimentaires.



Les mêmes régimes ne conviennent pas à tous les tempéraments. La modération et le choix raisonnable des catégories alimentaires s'impose pour chacun des tempéraments, seule façon d'obtenir l'harmonie fonctionnelle et le bien-être le plus heureux. Au type sanguin, qui se différencie par le thorax fort développé, la peau fine, rosée, la zone naso-malaire la plus large, les joues colorées, l'abdomen globuleux, des mains larges (tempérament encore dénommé vital qui devient souvent intempérant, exubérant, bon vivant, à la conversation et imagination faciles), il faut laisser, conseille Carton, certaines libertés alimentaires, tout en lui expliquant les dangers des matériaux nutritifs qui favorisent la pléthore comme les viandes, graisses, sucreries et les boissons fermentées. La plus grande activité du tempérament sanguin s'exerce sur l'appareil cardio-pulmonaire.

Au type lymphatique à l'abdomen fort développé et long, à la tête massive et facies ténu, au ventre gras et au bassin très large, dont le tempéra-

ment est nutritif et dont la suractivité porte sur l'assimilation, convient une alimentation légère et peu excitante. La peau des lymphatiques est blanche et douce. Ils sont patients, indulgents et s'accommodent de toutes les situations. Souffrent fort fréquemment de scrofules, anémie, végétations adénoïdes et d'autres affections du système lymphatique.

Le type bilieux se caractérise par le crâne rectangulaire, le regard perçant, les yeux noirs ou gris. Le tempérament est moteur. Leur écriture est énergique. Très ardents, ils sont portés vers la domination. Ils recherchent des aliments très riches et ils souffrent souvent du foie. A leur nature ardente qui exige une nourriture copieuse, on doit conseiller la réduction des aliments trop riches qui ne font que brûler leurs forces déjà surmenées.

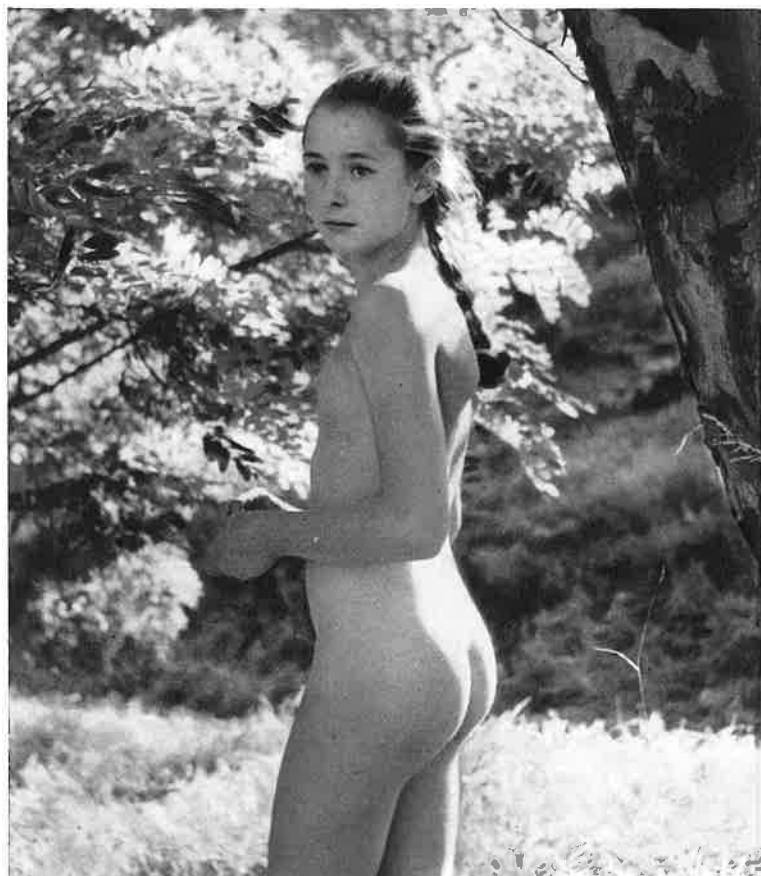
Le tempérament nerveux présente la tête élargie, le regard mobile, inquiet et curieux, il est agité et fort impressionnable. Son écriture n'est pas régulière. Il est souvent timide et sa sensibilité fort exquise. Capricieux, inconstant, il est sujet à l'asthénie nerveuse et au surmenage cérébral. Sa figure est maigre aux contours anguleux. Il nécessite une alimentation sapidie, variée, des aliments peu volumineux tout en se gardant des mets trop excitants ou toxiques.



Evidemment, il est fort rare de rencontrer un tempérament pur, le plus souvent les tempéraments sont mixtes à trois ou quatre éléments. On constate dans un nombre important de cas que l'une des dominantes est plus évidente, ce qui permet de classer le sujet, aussi de choisir les moyens de correction des déficiences organiques. D'ailleurs, les traits fondamentaux des tempéraments peuvent se modifier sous l'influence des régimes de modération et favoriser la formation d'un tempérament à l'équilibre parfaitement harmonieux. Il semble que le système glandulaire est à la base du tempérament ; il est rarement normal, car trop nombreuses sont les causes qui modifient le fonctionnement de ces glandes, et mettent en désarroi une ou plusieurs d'entre elles, détournent leur activité en sens différents et déterminent des instabilités multiples. Les perturbations de cet équilibre fonctionnel sont, selon Léopold Lévy, d'autant plus étendues que les corrélations des glandes sont plus étroites. Ainsi le maintien ou la rupture de l'équilibre physiologique dépend en plus grande partie des glandes endocrines. Les maladies des glandes sont comme la caricature des tempéraments endocriniens et, inversement, les tempéraments sont comme des réductions de ces maladies. Les modalités de réaction à un agent extérieur ou intérieur diffèrent selon les individus et c'est le tempérament qui fixe et délimite à l'avance les manifestations évolutives du sujet atteint d'un état morbide. Schrumph-Pierron et Galat soulignent que l'instabilité n'est pas limitée à une glande endocrine, elle peut s'étendre à plusieurs glandes d'où une instabilité pluriglandulaire dont le neuro-arthritis et la ménopause fournissent des exemples frappants. Il résulte que l'étude du terrain constitutionnel, des tendances primitives, ouvre un horizon des plus larges pour comprendre l'homme non détaché de son milieu cosmique, l'homme dans son unité psychophysique.

**Une très jeune et gracieuse élève du professeur Malkovsky
qui fréquente les stades du Sparta-Club depuis sa naissance**

Photo « Vivre »



LA DUCHESSE DE PRASLIN

par le Docteur RUSSO

UNE histoire vieille d'un peu plus de cent ans. Un drame étrange où se montrent avec le plus de brutalité et d'horreur les absurdités criminelles de certaines gens soi-disant moraux, vivant des souvenirs du temps des interdictions de type tabou.

Si l'attention se trouve rappelée sur elle, c'est que Marcel Jouhandeau vient d'en tirer un drame, d'ailleurs fort bien construit, et qui pose pour tout esprit objectif un problème de haute valeur éthique et un autre d'ordre historique bien moins important certes, mais qui contient aussi des motifs de réflexion pour le moraliste.

Prenons d'abord le problème historique et recherchons ce qu'il en peut être tiré. En 1845, le Duc de Praslin assassine sa femme de plusieurs coups de poignard puis s'empoisonne à l'arsenic. Pendant que le poison agit, il a encore assez de temps avant de mourir pour faire une déclaration sur les mobiles de son crime, mais cette déclaration, incomplète et réticente, éclaire mal les dessous de cet acte qui paraît incroyable étant donné l'aspect extérieur que présentaient les relations entre les deux époux.

On a pensé à un fait de jalousie, mais aucune probabilité de relations masculines extraconjugales ne semble pouvoir être retenue à l'encontre de la duchesse de Praslin. On a dit que le duc avait voulu se débarrasser de sa femme pour être libre auprès de la gouvernante de ses enfants. Mais là également il semble que jamais celle-ci n'ait été la maîtresse de son patron.

Quant au problème éthique il est remarquable que Praslin avait édité à l'usage de la gouvernante un règlement intérieur qui lui faisait obligation de ne jamais laisser seule la marquise avec nul de ses neuf enfants. Celle-ci ne pouvait les recevoir dans sa chambre ou les rencontrer où que ce soit, sans que la gouvernante soit présente. Malgré les nombreuses demandes que la duchesse avait adressées à son mari pour faire cesser cet étrange comportement, il avait été inflexible. Par ailleurs, Mme de Praslin recevait tout ce qu'elle pouvait désirer, avait une existence très confortable et, sur certains points, même fastueuse, et le ménage paraissait très uni.

Quel mystère se cachait donc sous, d'une part, cet assassinat, d'autre part, ce règlement ahurissant, empêchant une femme qui avait donné au duc neuf enfants, de se comporter à leur égard comme n'importe quelle autre mère, les recevant, les embrassant, les caressant en toute liberté ?

Il semble bien, d'après les observations des divers historiens qui se sont penchés sur cette affaire, — observations dont Marcel Jouhandeau a tiré le sujet de sa pièce, — que nous soyons là en présence du conflit entre un homme et une femme, dont l'un tenait pour valables de façon absolue le tabou sexuel interdisant les relations intrafamiliales et celui interdisant le lesbianisme, et l'autre le rejetait, car, a-t-on dit, elle « était à la fois Sapho et Jocaste ». Le duc de Praslin aurait surpris un jour sa femme en Jocaste et aurait eu connaissance de certaines de ses relations lesbiennes.

Un homme tenant pour abominables de tels comportements se jugeait nécessairement dans le plan de son strict devoir en empêchant ses enfants d'être sans témoin, au contact de leur mère, afin de les préserver de ce qu'il jugeait comme pouvant créer une contamination épouvantable.

Mais comment expliquer l'assassinat ? Praslin a-t-il cru que sa femme était parvenue à tromper sa surveillance ou qu'elle s'employait à y parvenir ? A-t-il eu connaissance d'une recrudescence de lesbianisme extérieur à sa maison et pratiqué avec des amies ? Les indications qu'il a données sont trop réticentes pour qu'on puisse être fixé.

Mais pour le psycho-sexologue, il y a là un cas de haute gravité et sur lequel il ne saurait trop fixer son attention.

Voici un homme qui estime que des comportements à la façon de Sapho ou de Jocaste sont des crimes contre une loi morale qu'il tient pour d'origine divine, et que ces actes sont bien plus graves que de tuer un humain, car tuer un humain peut ne pas être un crime, quand il y a par exemple légitime défense et même peut devenir une action louable, d'après les lois humaines, dans le cas de guerre défensive. Au contraire la sexualité interdite ne vise qu'à la satisfaction de tendances individuelles et ne peut donc jamais trouver d'excuse dans les circonstances extérieures.

Dans une telle position d'esprit, Praslin devait s'estimer parfaitement fondé à se comporter comme il le faisait à l'égard de sa femme et se serait jugé coupable de faiblesse, d'indulgence inadmissible s'il ne l'avait pas fait. Quant à l'assassinat, probablement se jugea-t-il, en l'accomplissant, le vengeur de la morale bafouée. Il devait avoir prémédité de tuer sa femme par un moyen faisant croire à un accident, car, après le crime, on constata que le lourd baldaquin du lit de la duchesse avait été dévissé de manière à ne se soutenir qu'en équilibre instable, de telle sorte que les mouvements imprimés par elle en se couchant le fissent basculer et, tombant avec son poids considérable, la lourde machine de bois dur et de bronze l'aurait écrasée. C'est sans doute parce que le décrochement escompté du baldaquin ne s'est pas produit, que le duc décida d'employer le poignard, puis que, réalisant après coup la valeur de son acte, il s'empoisonna.

Mais supposons que se soit trouvé dans la même situation un homme estimant que les comportements de tous ordres, aussi bien sexuels qu'autres, sont fonction du tempérament de chacun des humains et, tant qu'ils ne font de mal à personne, ne sauraient être motif à sanctions. Tout eût été changé.

Si Praslin n'avait pas été éduqué dans l'horreur des comportements qui étaient ceux de sa femme, et n'avait pas été imbu de la croyance qu'ils sont fautifs, il n'eût pas agi comme il le fit.

En principe, il est parfaitement logique de considérer comme coupable tout acte qui nuit à autrui dans sa personne ou ses biens. Mais un grand nombre d'actes qui, en fait, ne nuisent à personne, ont été considérés comme nuisibles, à la suite de certaines croyances ou de certaines décisions de la société, et par contre certains actes qui nuisent réellement à autrui sont tenus pour corrects. De ces derniers nous citerons l'alcoolisme, l'absence d'hygiène, l'usage de certaines prescriptions légales dont on prend la lettre et non l'esprit et qui, utilisées de cette façon, permettent de nuire à autrui sans être tenu pour coupable. Parmi les premiers nous voyons notamment les interdits sexuels, les interdits raciaux, les interdits de castes, etc.

Or ce que nous voyons se produire pour Praslin, du fait des interdits sexuels, nous le voyons encore se produire dans le déplorable procès récemment terminé par l'acquiescement en Amérique de deux assassins qui avaient tué un noir, mais ici ce sont les interdits raciaux qui jouent ; nous le voyons aussi dans la situation des intouchables aux Indes, sous l'action des interdits de caste. Et nous pourrions montrer bien d'autres méfaits des interdits divers nés de vieilles traditions (1) et souvent annexés à des religions dont ils contredisent parfois l'esprit.

(1) Notons que nombre de traditions d'origine très ancienne conservent toute leur valeur parce qu'elles s'appliquent à des faits qui n'ont jamais changé, mais celles relatives à la sexualité, à l'alimentation, au vêtement, ne peuvent plus être valables de nos jours avec les formes qu'elles présentaient devant la protohistoire : les conditions ont trop changé.

Mais je veux mettre ici l'accent sur le rôle antisocial et antihumain des interdits sexuels. A qui fera-t-on admettre, sinon à un homme comme Praslin, persuadé de la validité absolue des interdits sexuels, que le comportement de sa femme était nuisible à qui que ce soit ? Seules des personnes n'ayant pas étudié l'origine des tabous sexuels, leurs effets sociaux et leur pénétration dans les religions, ou des personnes respectant les coutumes transmises depuis des millénaires sans les analyser et simplement avec la « foi du charbonnier », peuvent tenir pour réellement fautifs de tels comportements.

Le danger (si danger il y a) du lesbianisme serait que les femmes qui le pratiquent se refusassent à l'accouplement et ne procréent pas. Mais, d'abord, devant la situation catastrophique, pour certains pays du moins, que représente l'excédent des naissances, peut-être ne serait-il pas mauvais que moins de femmes procréent. De plus, la plupart des femmes lesbiennes ne sont pas exclusives et pratiquent aussi l'hétéro-sexualité. J'en ai un grand nombre de cas dans mes fiches d'observations, et très peu d'homosexuelles exclusives. L'imagination populaire a joué un rôle considérable dans le tableau que l'on se fait généralement de la « prisonnière ».

Quant aux comportements sexuels du type « Jocaste », ils sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit généralement (j'en ai dans mes observations plusieurs dizaines), sans que cela ait jamais présenté le moindre inconvénient. Certains ont aussi brodé là-dessus des histoires rocambolesques, comme celle

inventée, en un procès récent, où l'avocat prétendit que le délinquant qui passait en jugement était devenu criminel parce qu'il avait été initié sexuellement par sa mère. Quel rapport peut-on trouver entre ce fait et un vol ? Si encore il se fût agi d'un parricide, on pourrait invoquer le fameux complexe d'Œdipe (d'ailleurs bien surfait, car nombre de jeunes n'en présentent pas la moindre trace). Ceux qui le présentent sont fils de parents entre qui règne la mésestente et qui ne savent pas diriger l'enfant vers une vue de la famille où celle-ci apparaisse comme un tout où chacun se doit à l'autre pour l'aider, (enfants à parents) le conseiller et diriger, (parents à enfants) et s'aimer, (de part et d'autre). Si à l'amour se joint la sexualité, en quoi pourrait-elle le diminuer ? Mais bien entendu, le plus souvent, ce qui domine chez la plupart des humains, ce n'est pas l'altruisme et l'amour, mais l'égoïsme et l'accaparement. Dans un ménage où existe chez les parents un état d'égoïsme, le comportement Jocaste sera du plus grand danger car il tendra à créer et exacerber le complexe d'Œdipe et d'autres risques encore. Le duc de Praslin apparaît comme un égoïste et accapareur total. Il est empli de la certitude que « sa » croyance est la seule vraie ; il n'admettra pas que des opinions contraires puissent être valables, du seul fait que cette croyance est la sienne, et ne permettra pas que sa femme agisse contrairement à cette croyance. Il s'opposera donc à elle par tous les moyens, y compris l'assassinat. Ici, le comportement de type Jocaste conduit donc à bien pis que le complexe d'Œdipe, et, par une voie bien parti-

Malgré un climat rude, il fait rarement très chaud outre-Rhin, les Allemands pratiquent assidûment la nudité. Il est incontestable que les pratiques naturistes et gymniques ont contribué efficacement à l'amélioration de la race germanique.

(Photo Geka)





En Tunisie. Ciel bleu, mer chaude : quel merveilleux pays où il est possible toute l'année de bénéficier des éléments naturels !

Photo « Vivre »

culière, à la destruction de la mère par le père, puis du père par lui-même, sans réaction sur le psychisme des enfants, du moins autant que nous puissions en juger.

Ainsi, ce qu'il faut retenir de tout ce qui vient d'être dit, c'est que les interdits sexuels sont sans aucune valeur logique et ne sauraient être tenus en soi pour valables, mais que d'autre part, ils correspondent à des coutumes ancrées dans le bagage inconsciemment emmagasiné depuis des millénaires par certains groupes humains et devenus des sortes de réflexes conditionnés, qui sont, comme tels, et malgré leur illogisme, choses auxquelles il serait très dangereux et antisocial de toucher. Seules les familles et les personnes possédant une documentation historique, philosophique, biologique et artistique élevée peuvent analyser la valeur de ces coutumes, et les abandonner le cas échéant, en sachant exactement comment et pourquoi elles le font. Toutes celles qui n'ont pas de moyens étendus d'examen et qui éprouvent sincèrement, comme le faisait sans

doute Praslin, une horreur irraisonnée devant ces comportements et les tiennent pour « turpitudes », doivent se garder de s'y laisser entraîner, car ce ne serait pas pour elles une libération, mais au contraire un chemin de débauche. Elles agiraient ainsi par « attrait du fruit défendu », ce qui est proprement un comportement satanique. Accomplir un acte non parce qu'on le sait valable, mais parce qu'on le croit défendu, c'est le comportement de la femme qui prend un amant « pour » tromper son mari et non parce qu'elle est attirée vers cet amant. C'est une des formes du péché contre l'Esprit.

Mais on nous permettra de dire que si, un jour, l'humanité parvient à se libérer de ces craintes irraisonnées (qui rappellent celles de certaines femmes devant des souris ou des araignées, ou le dégoût de la plupart des hommes et des femmes devant certains aspects de plaies), et qu'elle bannisse les tabous sexuels, elle aura évité bien des souffrances, des frustrations, et, on le voit par le cas Praslin, des crimes.

...UN CRIME CONTRE LA NATION



A CAUSE de la lâcheté de certains parlementaires très « réalistes » qui sont à la fois pour la Patrie et pour le « Pastis », et qui osent faire passer les intérêts particuliers de certains trusts avant ceux de la Santé et des Finances publiques, nous sommes le pays

- où le nombre des débits est le plus élevé,
- où la consommation d'alcool est la plus forte,
- où le nombre des alcooliques est le plus grand,
- où les ravages de l'alcoolisme sont les plus étendus,
- où l'alcoolisme est le fléau social le moins combattu.

CHASSER L'ALCOOL, CE SERAIT POURTANT RENDRE LA
JOIE DE VIVRE ET LE GOUT DU TRAVAIL A DES MILLIERS
DE FRANÇAIS ET LE BONHEUR
A D'INNOMBRABLES FOYERS

**L'ALCOOL fait vivre ceux qui le vendent, mais il tue
ceux qui le boivent.**

Anatole FRANCE.

RESULTATS

L'alcool... un meurtrier en liberté

33 % des femmes et 65 % des hommes hospitalisés
présentent des signes de déchéances alcooliques.

30 % des aliénés et 40 % des vénériens le sont à
cause de l'alcool.

60 % des idiots et 40 % des enfants délinquants sont
des enfants d'alcooliques.

45 % des accidents de travail et 57 % des accidents
de la route sont dus à l'alcool.

57 % des criminels et 90 % des bourreaux d'enfants
sont des alcooliques ou des descendants d'alcooliques.

L'alcool... un meurtrier qui coûte cher

D'après l'enquête de de la Présidence du Conseil, l'al-
coolisme, en 1950, a coûté 152 milliards à l'Etat, alors que
les taxes sur l'alcool ne lui en ont rapporté que 53.

A cause de l'alcoolisme, la production nationale a subi
cette année-là une perte de 325 milliards.

L'hémorragie des budgets familiaux provoquée par l'al-
coolisme est incalculable. Sachons cependant que sur un
revenu de 6 430 milliards consacrés à la consommation, les
Français, en 1950, ont affecté 675 milliards aux boissons
alcoolisées.

En 1950, l'alcoolisme, au sens large, a coûté 71 milliards
805 millions à la Sécurité sociale.

Il faudrait 16 milliards pour agrandir nos hôpitaux
psychiatriques dont les 74 000 lits ont reçu, en 1952, 97 000
aliénés ! En ce domaine, nous marchons à une cadence de
500 nouveaux aliénés par mois !...

Si nous ne pouvons pas évaluer le prix d'une vie
humaine, rappelons-nous qu'un lit d'hôpital coûte 3 millions
et qu'une année d'hospitalisation revient à 750 000 francs.

De l'argent ?... En voilà !

Le privilège des bouilleurs de cru fait perdre chaque
année au Trésor une somme qui a été estimée, en 1948, à
11 milliards, sans parler des pertes de recettes provoquées
par les fraudes qu'il engendre, soit près de 10 milliards
en plus...

— Mes gosses, c'est tous des « samedis de paye »
Dessin de Naudin
(Extrait de « l'Assiette au Beurre », 1908)



Et nous ne parlons pas des milliards gâchés inutilement à fabriquer de l'alcool au delà de nos besoins... De l'alcool qui est revendu à perte...

En définitive, qui est-ce qui paie ? C'est le contribuable !

Et si nous faisons autre chose ?

Si les activités consacrées à la production et à la vente des boissons alcooliques s'appliquaient à un autre objet, le niveau de vie des Français augmenterait de 11 %. Si l'on ajoutait à ce chiffre l'économie qui pourrait être réalisée sur les dépenses dues aux conséquences de l'alcoolisme, l'augmentation de notre niveau de vie serait certainement supérieure à 15 %. Nous pourrions ainsi transformer nos conditions de vie, notamment en matière d'habitation, d'équipement ménager et de loisirs.

CONCLUSION PRATIQUE

Ne jamais oublier que l'alcool n'est pas un aliment, c'est un **POISON** pour l'estomac, pour le cœur, pour le foie, pour les glandes génitales, mais surtout pour le cerveau.

Se rappeler que le vin doit être considéré comme un **CONDIMENT** et utilisé comme tel, avec modération, à cause de l'alcool qu'il renferme.

Un homme normal ne devrait jamais consommer plus d'**UN DEMI-LITRE DE VIN PAR JOUR**, au cours de ses repas, à l'exclusion de tout apéritif ou petit verre.

AU DELA, DANGER !

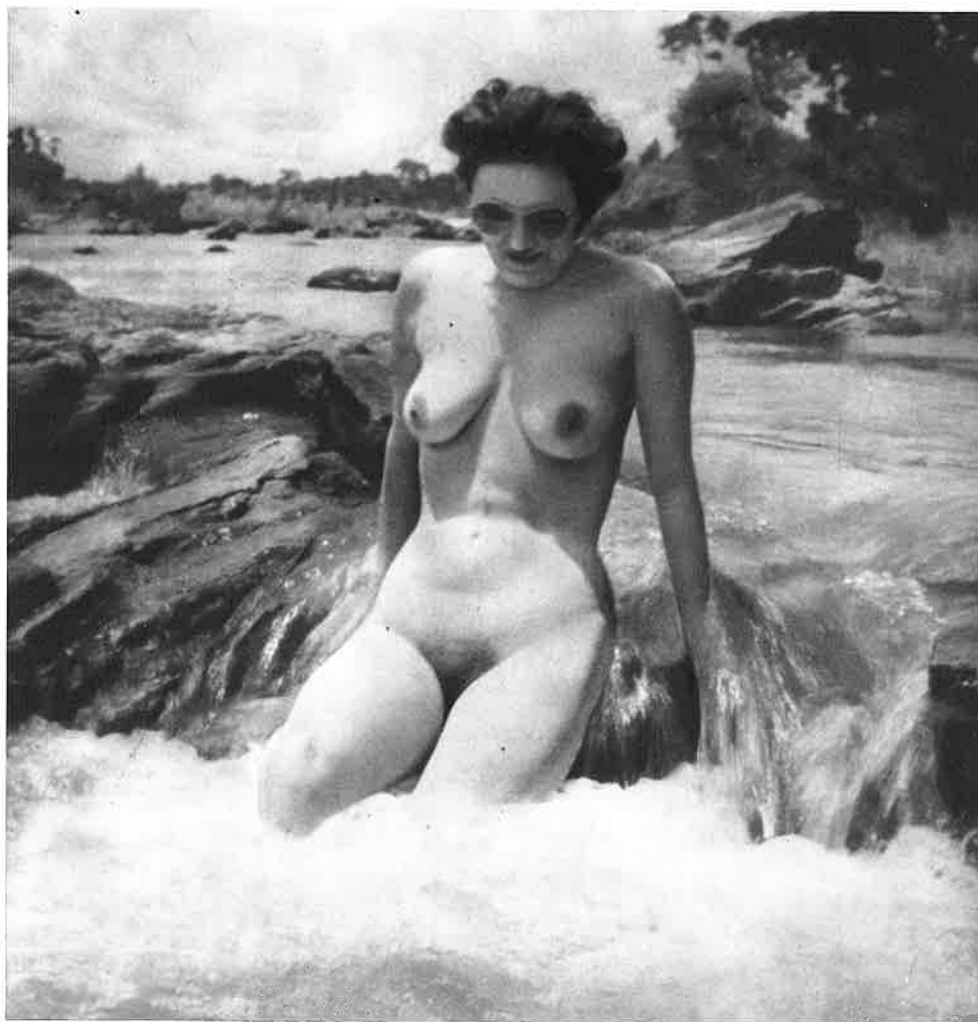
UN PAYS ne peut à la fois consacrer tant de milliards aux boissons alcoolisées et construire les logements dont il a besoin.

SI VOUS ETES CONVAINCU QUE L'ALCOOLISME EST UN DANGER NATIONAL, QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

- 1° Montrer, par l'exemple, que la lutte contre l'alcoolisme est un terrain où peuvent fraterniser tous les hommes de bonne volonté, d'où qu'ils viennent.
- 2° Aider dans sa propagande le Comité national de défense contre l'alcoolisme, en lui adressant votre adhésion qui donne droit au service gratuit de la revue trimestrielle « Alcool ou Santé » (membre titulaire 200 fr., donateur 500 fr., fondateur 2 000 fr., bienfaiteur 5 000 fr.) et en diffusant ses tracts, ses affiches et ses brochures.
- 3° Créer, là où vous habitez, s'il n'en existe pas encore, un Comité local ou départemental de défense contre l'alcoolisme.
- 4° Conseiller aux buveurs de se mettre en rapport avec le Comité national qui leur indiquera les possibilités de guérison.

Comité national de défense contre l'alcoolisme (reconnu d'utilité publique), 147, boulevard Saint-Germain, Paris-6°, C.C.P. Paris 262.57. Téléphone DANton 01-63.

(Photo V. Matina)



Si tous les adeptes de la gymnité devaient fréquenter les centres existants, ceux-ci seraient trop peu nombreux pour les recevoir. Heureusement les montagnes, les bois et les forêts, les rivières et les plages offrent des lieux isolés où, comme cette lectrice de « Vivre », ils peuvent, en toute tranquillité se revigorer au sein de la nature toujours accueillante.



DE CI,



DE LA
par JAN LE CŒUR

Enlève ta montre : le diable s'y cache.

UNE curieuse expérience a été faite par le D^r Grammicia, de l'équipe sanitaire de l'« Organisation mondiale de la Santé ».

La scène se passe dans un petit village d'Iran. Après avoir procédé à l'examen médical des adultes, il voulut examiner les gosses... tous absents. Où et pourquoi se cachaient-ils ?

— Puis-je les voir ?

— Non, lui fut-il répondu catégoriquement.

Puis, après une longue discussion, il fut autorisé à pénétrer dans la maison où une poignée de gosses attendaient, mais à condition : de retirer sa montre-bracelet et de la laisser quelques instants dehors.

On lui assura qu'une montre porte fatalement malheur aux enfants : le diable s'y cache.

Et voici l'explication fournie par le paysan iranien :

« Le temps c'est l'œuvre de Dieu qui nous en donne une mesure très simple : le jour et la nuit. Ta damnée montre veut faire mieux en poussant plus loin les divisions du temps. C'est diabolique de faire mieux que Dieu ! Le diable s'y cache donc. Une montre sous notre toit, c'est le diable dans la maison qui abrite nos gosses. »

(Bull. d'Inf. du Centre d'amitié Int., 17, rue de Buci, Paris.)



Recrudescence de l'homosexualité.

UNE enquête récente menée par une équipe de 12 experts et patronnée par l'Association médicale britannique a révélé qu'il existe en Angleterre un demi-million d'homosexuels, au bas mot, et qu'on en trouve même à la Chambre des Communes.

Le rapport précise qu'il s'en trouve partout : « dans les rangs de l'Eglise, au Parlement, dans l'Administration, dans les forces armées, dans la presse, dans le monde de la radio et du théâtre, ainsi que dans d'autres institutions.

Evidemment, poursuit le rapport, les homosexuels qui occupent de hautes fonctions favorisent leurs semblables ou tombent sous la coupe de maîtres-chanteurs. La Commission d'Enquête attire l'attention sur la nécessité d'une discrimination plus sévère dans la nomination d'instituteurs, chefs scouts, et toutes autres personnes qui, de par leur charge, sont amenées à être en contact avec la jeunesse.

D'après cette étude, les cas d'homosexualité signalés par la police ont triplé depuis 1940 et atteignent le chiffre de 6.000 par an.

(Lumière et Liberté, fév. 1956.)



Congrès des psychologues à San Francisco : « L'AMÉRICAIN MOYEN A PERDU LE NORD »

SAN Francisco, 21 septembre. — Les spécialistes américains des maladies mentales viennent de tracer à San Francisco le portrait de l'Américain moyen qu'ils considèrent comme un individu en pleine confusion, qui a « perdu le Nord ».

Les principales conclusions suivantes se dégagent des communications qui ont été faites au soixante-troisième congrès annuel de l'Association américaine de psychologie :

1° Le jeune délinquant est le jeune normal. Le jeune non-délinquant est un futur citoyen anormal;

2° La délinquance est en augmentation;

3° Les alcooliques chroniques (plus d'un million) sont en fait les victimes d'un stupéfiant (l'alcool) et boivent pour échapper aux tensions d'un monde constamment agité;

4° L'ambition des parents influe sur le nombre d'enfants.

Les moins ambitieux sont généralement ceux qui ont le plus d'enfants.

D'après les chiffres communiqués au Congrès, la délinquance juvénile augmente constamment.

D'autre part, le D^r Karl Bowman, chef de clinique à l'Institut d'hygiène mentale de San Francisco, a déclaré qu'au moins 70 millions d'Américains boivent de l'alcool et qu'au moins un million d'entre eux sont des alcooliques chroniques. Avant d'entreprendre la recherche des remèdes, a dit le D^r Bowman, les autorités doivent reconnaître que l'alcool est un stupéfiant au même titre que l'héroïne et l'opium.

(« Le Figaro », 22 sept. 1956.)



Pudeur !

L'AUSTERE « Figaro » a publié le 29 janvier l'amusant écho que voici :

A Pittsburgh (Etats-Unis), le directeur de l'Institut d'art a licencié un modèle qui, engagé pour poser le nu, refusait obstinément de retirer ses sandales. Comme on lui faisait remarquer que les élèves assistaient au cours pour dessiner ou pour peindre le corps entier du modèle, y compris ses pieds, la jeune femme répondit indignée qu'il y avait des limites...



Pour ne pas vieillir.

POUR ne pas vieillir il faut, tout d'abord, vivre sagement; user de tout et n'abuser de rien; aimer la vie et, incontestablement, l'amour.

Mais la science, cette panacée (?) met aussi à notre disposition : les vitamines, les hormones, la thérapeutique placentaire, les sérums jeunes, les extraits embryonnaires et les sérums orthobiotiques, etc.

Il faut aussi, ne l'oublions pas, accepter de n'être plus jeune ce qui est un des moyens efficaces de porter allègrement le poids des ans et d'être... un jeune vieillard.



Effet du cancer selon les races.

LES Iles Hawai ont été choisies par une commission pour y étudier les effets du cancer sur des races différentes.

Les résultats publiés par le « Bulletin de l'Académie de Médecine de New-York », ont révélé que les cas de cancer de l'estomac sont particulièrement nombreux chez les Japonais, cependant que les cas de cancer du poulmon prévalent, dans l'ordre, chez les femmes hawaïennes, caucasiennes et chinoises et sont pratiquement inconnus chez les femmes japonaises.

Nous aurions aimé savoir si les Hawaïennes, les Caucasiennes et les Chinoises fument davantage que les Japonaises puisque, parait-il, les fumeurs sont prédisposés au cancer du poulmon.



Art dentaire.

S'IL est un domaine où nous devons admirer les progrès de la science c'est bien dans celui de la médecine et de la chirurgie qui évitent aux pauvres humains non seulement une mort prématurée mais surtout de multiples souffrances.

Un de nos collaborateurs, le D^r Chérchève, l'éminent stomatologiste, a publié dans l'« Information dentaire » (n° 46, du 17 nov. 55) une étude intitulée « Implants ou Tuteurs ? » qui nous montre tout ce que nous pouvons attendre de la science mise au service de praticiens intelligents et habiles.

Il y a encore trop de gens qui ignorent l'importance d'une bonne denture sur l'état de notre santé.



Un député antialcoolique.

IL s'agit de M. Charles HERNU, directeur politique du journal « Le Jacobin », jeune, dynamique, doué d'une vive intelligence et d'un remarquable sens des réalités, qui vient d'être élu député de la Seine. Nous l'en félicitons vivement et nous nous réjouissons de cette élection, car M. Hernu nous a maintes fois manifesté sa sympathie en signalant nos efforts, en faveur de la santé publique, à ses lecteurs.

Le jeune et ardent député est farouchement hostile aux lois qui permettent à l'alcoolisme de poursuivre ses ravages effrayants dans notre pays. Il n'est évidemment, et c'est heureux, pas le seul à la Chambre à vouloir réduire l'action néfaste des bouilleurs de cru et des marchands d'alcool. Il y a aussi le Président Mendès-France qui a appris, à ses dépens ce qu'il en coûte de s'élever contre certaines puissances qui se fortifient au détriment de la santé de notre race.



Activité gymnique.

CLUB du Soleil. — Section de Saint-Etienne.

Les naturistes et sympathisants de la région de Saint-Etienne sont informés de l'existence d'un centre, section du Club du Soleil de Paris. Pour tous renseignements écrire : Club du Soleil, Café de la Marine, 2, place Grenette, Saint-Etienne (Loire).

Compagnons Campeurs de France.

LE Président de cette active association, nous informe qu'elle a organisé des séances de culture physique gymnique tous les mardis de 20 h. 30 à 22 heures à la Salle du 11, rue du Faubourg-Saint-Martin (6^e étage).

Ces séances sont ouvertes à tous les titulaires de la carte S.I.G.

Nous félicitons les C.C. de France de leur saine activité.

Suisse.

DANS les alentours d'Aaran, entouré de grandes forêts, jouissant d'une vue merveilleuse sur les Alpes, est situé un des camps naturistes les

plus agréables de la Suisse. Il offre de grands avantages. Il est situé à 580 m. d'altitude, a une superficie de 18.000 m² et possède une piscine. Pour tous renseignements, écrire à Héliosport, Aargau-Auenstein, Suisse.

Werner ZIMMERMANN, l'un des pionniers du mouvement naturiste Suisse a été nommé membre d'honneur de la Société Héliosport ainsi que KIENNE de MONGEOT « en reconnaissance des éminents services qu'il a inlassablement rendus à la cause naturiste ».



Distinction.

NOUS sommes particulièrement heureux d'apprendre à nos lecteurs que notre éminent et dévoué collaborateur, le D^r H. HERSCOVICI, vient de recevoir les Palmes d'Officier de l'Instruction publique.

Nous lui adressons nos vives félicitations ainsi que l'expression de notre gratitude pour son inlassable activité en faveur de la santé publique et aussi de notre Mouvement.

Revues.

TOUS ceux, innombrables, parmi les naturistes qui s'intéressent à l'île du Levant ne peuvent se passer de la belle revue intitulée : ILE du LEVANT. Ils y trouveront des articles intéressants, une documentation sur l'organisation et la vie de l'île dans des pages agréablement et sagement illustrées. Ecrire A.D.I.L., 4, rue Garancière, Paris (6^e).



Le Club Méditerranée...

...publie une vivante et intéressante revue intitulée LE TRIDENT (8, rue de la Bourse, Paris (2^e)) qui intéressera certainement tous nos lecteurs. L'activité de ce club est des plus attrayante et saine. Il vous permet d'échapper pendant vos vacances aux contraintes de la vie pénible de notre époque et de vivre magnifiquement au sein de la nature.



Rien de nouveau sous le soleil !

— Je n'en veux pas d'impôts sur les boissons.

Dessin d'Andrioux

(Extrait de : « Le Diable à Paris », 1853)

Parmi Tes Livres

« DEFENSE »

par Georges Hébert
1 vol. de 300 pages
Vuibert, Paris, éditeur.

Dans la bibliographie, si nombreuse déjà, consacrée dans tous les pays, à l'éducation physique, une œuvre domine largement tout ce qui a été publié jusqu'ici.

C'est l'**Education physique virile et morale par la méthode naturelle**, œuvre magistrale qui comprendra une dizaine de volumes. Déjà sont publiés : **Technologie, marche, course, saut, Quadrupédie, Grimper, Equilibrisme, Lever, Lancer. Défense** vient de paraître qui sera suivi par **Natation**.

Ainsi sera complété le cycle des exercices naturels que tout être vivant doit être capable de pratiquer, à la fois pour se bien porter, pour assurer son développement corporel rationnel, comme pour être armé devant les attaques ou les embûches que la vie peut nous réserver.

Ce dernier point est le thème du volume venant d'être publié par la « librairie Vuibert ». Certains, qui connaissent imparfaitement les données du problème, s'étonneront peut-être qu'un livre entier soit consacré à la défense, pensant au surplus, que les traités de boxe, de lutte et de judo nous renseignent à ce sujet.

Il n'en est rien. D'abord les démonstrations de sport de combat sont assujetties à des règles précises, à des catégories de poids, n'existant pas dans une attaque réelle. Puis, la défense ne comporte pas que l'agression de rue. Il y a aussi toute la gamme — et elle est multiple et variée — des incidents et accidents qui nous guettent : chutes sur le sol ou dans l'eau, pour ne citer qu'un exemple. Un douloureux accident, ayant fait de nombreux morts, sur un engin amphibie, au cours d'une excursion dominicale en mer, montre (au moment où j'écris ces lignes) que le sang-froid — lequel est aussi un moyen de défense — aurait pu sauver bien des victimes, si elles ne s'étaient pas affolées.

C'est tout cela que montre Hébert dans son ouvrage, remarquable comme tous les précédents, et au surplus, fort bien illustré.

♦♦

Ce livre paraît alors qu'est célébré le 80^e anniversaire de son auteur et le cinquantenaire de son apostolat. C'est en 1905, en effet, qu'Hébert, lieutenant de vaisseau, (ayant étudié l'effort corporel des gabiers sur les derniers navires à voiles, et celui des indigènes de races diverses, au cours de ses voyages), prit la direction de l'entraînement des fusiliers marins à Lorient.

♦♦

Grâce aux exercices naturels, rappelés ci-dessus, il en fit la magnifique cohorte qui s'illustra en Belgique fin 1914 (ou Hébert fut grièvement blessé). Entre temps, le collègue d'athlétisme de Reims avait montré des possibilités insoupçonnées.

A peine rétabli, Hébert fut chargé de l'entraînement aux armées, où il sauva nombre de vies, en apprenant aux soldats à courir, à bondir, à se planquer rapidement à terre pour éviter le feu de l'ennemi : une note officielle du grand quartier général rendit hommage à sa méthode.

Il serait long et fastidieux de relater la lutte entreprise par l'école militaire de Joinville, long-

temps inféodée au « suédisme » pour empêcher que « l'Hébertisme » soit appliqué dans les écoles (1).

Malgré cet ostracisme, la « méthode naturelle » a fait ses preuves, a triomphé de façon éclatante. Pratiquée un peu partout, elle s'est montrée également d'une grande importance dans l'exercice de certains métiers (pompiers, bâtiments, mines, agriculteurs, etc.) où les risques doivent être conjurés dans la mesure du possible, tout comme les efforts sont à coordonner pour obtenir les meilleurs rendements.

Des démonstrations dans cet ordre d'idées ont justifié pleinement la belle devise de Georges Hébert « Etre fort pour être utile ».

« JOIES DU JUMPING »

par Pat Smythe
Ed. Corrèa, Paris
1 vol. de 250 pages

On pourrait croire — la presse aidant — que l'existence des vedettes de l'art et du sport est composée à peu près uniquement d'hommages continus, d'acclamations sans fin. Il n'en est rien, et la vie, si elle leur tresse maints lauriers, ne leur épargne pas, évidemment, chagrins et deuils, voire difficultés matérielles. C'est ce que montre excellemment Miss Pat Smythe dans le livre qu'elle a consacré à son activité de championne d'équitation, avec obstacles, où elle possède une réputation mondiale.

L'auteur connaît bien son sujet, puisqu'elle montait déjà à cheval à l'âge où les autres petites filles jouent encore à la poupée et que, par la suite, elle a promené sa cravache victorieuse dans maints pays d'Europe, comme outre Atlantique.

Elle nous décrit l'attachement du cavalier pour ses montures, auxquelles on tient comme à des êtres chers — ne le sont-ils pas, en effet ? La « plus belle conquête de l'homme » est parfois le compagnon aimé, avec lequel on s'entraîne, on peine, on lutte sans cesse dans de nouvelles compétitions, en vue de nouvelles victoires, ou avec lequel on tombe, ou se blesse.

De belles photos représentant la cavalière avec ses différents chevaux complètent agréablement le volume qu'on lit avec intérêt et sympathie.

« LES ALGERIENS EN FRANCE »

« L'Institut national d'Etudes Démographiques » et les « Etudes sociales nord-africaines » viennent de publier aux « Presses Universitaires de France » (2) un cahier sur cet important problème. Lequel donne actuellement plus que des soucis à nos dirigeants et réclame des réformes, des solutions qui, pour une part, sont aussi celles souhaitées par les habitants de la métropole (logement, rapport avec l'administration, par exemple).

Je laisserai de côté ce qui, dans ce travail, concerne la population européenne de l'Afrique

(1) Personnellement, je pense que si la « M.N. » avait été appliquée sérieusement à toute la jeunesse, la France ne compterait plus 800.000 tuberculeux, comme c'est le cas présentement.
(2) Un volume de 166 pages, 600 francs.

du Nord, l'essentiel — à mon avis — étant le mouvement de l'élément musulman (naissances, migrations).

Le recensement, fait en Algérie (1948) indiquait une population indigène de 7.800.000 habitants (contre 3.300.000 en 1886, 4.800.000 en 1911, 6.200.000 en 1936). 84 % de cette population vivrait en dehors des 47 communes urbaines. La population arabe a doublé en un 1/2 siècle. Celle de Constantine a triplé. Elle a sextuplé à Oran, septuplé à Alger (1).

♦♦

Ces chiffres expliquent l'émigration d'Algériens vers la France et dont l'importance croît avec la population. De 1946 à 1952, les départs d'Algérie se sont chiffrés ainsi : 35.000, 67.000, 81.000, 83.000, 89.000, 143.000, 149.000. Malgré les retours en Afrique, on estime qu'environ 300.000 Algériens résident en France.

Comme la mortalité a tendance à diminuer, en raison de l'hygiène grandissante, le bulletin étudié ici a raison d'écrire : « **Il en résulte que la pression démographique dépasse, dans les régions les plus dévalorisées ce qui est supportable. Une émigration vers les villes ou vers la Métropole est alors inévitable.** »

Notons, en passant, que depuis 1947, les Algériens sont citoyens français et profitent des mêmes droits que nos nationaux (allocations, priorité d'embauchage, etc.).

Dans ce contingent d'environ 300.000 arabes vivant ici, il y a peu de Tunisiens et de Marocains, la presque totalité provenant d'Algérie. Ils sont répartis principalement dans la Seine, le Nord, la Moselle, le Rhône (et Marseille port d'arrivée), toutes régions industrielles, où ils s'emploient comme manœuvres, leur origine campagnarde ne leur donnant pas de connaissances techniques.

♦♦

Si ce chiffre de 300.000 Nord-Africains ne varie guère, c'est que certaines années, le nombre des retours au pays équivaut à peu près à celui des arrivées dans la métropole. Tous les départements possèdent peu ou prou d'Arabes. Mais les grands centres d'attraction sont ceux indiqués ci-dessus. Dans la Seine, et dans l'ordre, ce sont le 18^e, 15^e, 19^e et 20^e arrondissements de Paris, et en banlieue, Saint-Denis, Boulogne et Aubervilliers qui en comptent les plus fortes colonies.

La majorité de ces travailleurs a de 20 à 50 ans. Dans les Charbonnages de France et à la Régie Renault, des pourcentages non négligeables ont plusieurs années d'ancienneté. Certains, étant mariés, ont amené leur femme, ou l'ont fait venir par la suite.

Les conditions de vie de ces transplantés sont assez souvent lamentables, surtout pour le logement. A Marseille quelques-uns habitent des blockhaus allemands. Ailleurs des familles vivent dans une chambre sans fenêtre. Une seule pièce abrite parfois 6 à 8 personnes.

Des foyers vivent en bonne entente, d'autres connaissent la désunion et la misère. La plupart ont des enfants, parmi lesquels la mortalité du 1^{er} âge est assez élevée. Il y a nombre d'avorte-

(1) Je lis les résultats du recensement de 1954. La population totale de l'Algérie est de 9.530.000 habitants. En un tiers de siècle, elle s'est accrue de 65 % et le taux annuel d'accroissement est passé de 0,4 % à 1,6 %, l'un des plus élevés du monde.

ments, des morts-nés. Syphilis et tuberculose font des ravages.

♦♦

Solution en vue ? Il n'y en a guère. La crise du logement sévit également pour quantité de Français. Sans formation technique, l'Arabe reste manœuvre. Et le cahier dont je rends compte n'apporte que des chiffres, dont la valeur est d'ailleurs relative.

Et il est muet sur le nombre élevé d'agressions commises par les Nord-Africains, alors que le « Journal de Genève » toujours pondéré, a pu parler de la terreur que les Arabes font régner sur certains quartiers de Paris et de sa banlieue.

Le seul remède — je pense — et qui vaut pour tous les peuples absurdement prolifiques, est la limitation des naissances. Je crois d'ailleurs avoir déjà exposé, ici et ailleurs, les raisons qui me poussent au malthusianisme.

PRIX XAVIER FORNERET 1955

Les représentants du jury du Prix Xavier FORNERET se sont réunis à Lyon, le 10 septembre 1955, sous la présidence de Roger Rabiniaux, auteur du célèbre « Honneur de Pédonzigue » (Ed. Corrêa).

A l'issue de deux tours de scrutin le « Xavier Forneret 1955 » a été attribué à Jean Duperray pour son roman « Harangs frits au sang » (paru en 1954 chez Gallimard).

Rappelons que le Prix Xavier Forneret fut fondé l'an dernier par Tristan Maya, lors du 70^e anniversaire de la mort de Xavier Forneret, écrivain déroutant, inégal, bizarre, sensible, au talent très personnel et au « mérite incontestable », considéré à la fois comme « l'Inconnu du Romantisme » et un pur ancêtre de « l'humour noir ».

« TERREUR ET PROGRES EN U.R.S.S. »

Variations et stabilités de la dictature soviétique
Traduit de l'américain sous la direction

de René ADDA, d'après l'ouvrage :

« TERROR AND PROGRESS USSR »

Ed. Jean Vitiano, 20, rue Chauchat, Paris (9^e)

Prix : 990 francs.

Caractéristiques de l'ouvrage

Le regard tourné vers l'avenir, Barrington Moore évalue dans ce livre tous les éléments de stabilité et les possibilités latentes de changement du régime bolchevik. Des prédictions précises sont naturellement impossibles ; à défaut, l'auteur indique l'éventail des lignes possibles d'évolution. Il décrit dans quelles conditions chacune de ces lignes pourrait intervenir et celles qu'elle pourrait produire à son tour. Les chefs soviétiques, qui manient les leviers de commande de leur société hautement bureaucratisée, ont à faire face à des problèmes périodiques et importants. Dans l'industrie, il se produit de graves pressions antagonistes, en réponse au broyage des exigences et des désirs du personnel par le mécanisme du commandement. La réaction paysanne devant cet appareil de contrôle, crée aussi des problèmes qui ont leurs répercussions sur la stabilité du système tout entier.

En discutant le rôle et les problèmes du savant et de l'artiste créateur soviétiques, Barrington Moore présente la première étude détaillée qui ait été faite en ce secteur vital de la société soviétique contemporaine, principalement en partant d'une étude générale des publications russes spécialisées dans la chimie, la physique et les mathématiques.

La portée et la fonction de la terreur organisée

sont les clefs du système soviétique de contrôle. M. Moore passe en revue les phénomènes concomitants de la terreur des masses — chaînes de potins largement répandues, la vodka, réaction de détente contre les répressions quidiennes, création de clans d'entraide défensive — en les illustrant de témoignages personnels.

Il signale que la terreur des masses, qui élève au rang d'une institution la suspicion mutuelle et provoque une atomisation partielle de la société au profit des chefs, donne aussi libre cours à des forces antagonistes qui tendent à s'y opposer. A un degré trop faible, la terreur stimule la création de groupements défensifs d'amis ou de collègues, alors que des mesures excessives détruisent les cadres de régularité et de légalité nécessaires au maintien de l'ensemble du système. L'étude que M. Moore fait du dilemme soviétique l'amène à traiter la question plus générale : le socialisme a-t-il inévitablement besoin de la terreur des masses comme instrument primordial de puissance ?

Ce livre fait ressortir que le totalitarisme, le rationalisme et le traditionalisme sont tous trois présents, à des degrés divers, dans les domaines variés de la société soviétique. La prédominance de l'un de ces trois éléments à un moment donné dépend à la fois de forces provenant de la société soviétique elle-même et d'événements relevant du champ plus vaste de la politique mondiale, dans laquelle le point de vue communiste sur le monde extérieur joue un rôle prépondérant. M. Moore donne une appréciation de ces éléments et de leur fonctionnement dans les institutions soviétiques modernes qui suscitera un vif intérêt auprès du public intelligent et des personnes qui s'intéressent aux questions internationales et soviétiques.

« FATOU CISSE »

par M. Maurice Genevoix,
de l'Académie française

(1 volume, Flammarion, éditeur) -

Délaissant les forêts et la campagne françaises, où il nous a promené si souvent, pour notre agrément, M. Genevoix nous mène, avec son nouveau roman « Fatou Cissé » en Afrique française.

Quoique nos compatriotes : explorateurs, missionnaires, etc., aient été nombreux à fouler ces terres, la littérature relative à cette immense contrée est assez peu abondante, citons Maran, et quelques officiers, tels Baratier (de la mission Marchand) et Carpeaux (fils du grand sculpteur).

M. Genevoix nous conte l'histoire d'une jeune sénégalaise, qui durant des années, sert un ménage de Français, jusqu'au jour où ceux-ci rejoignent la métropole. C'est le déchirement, la servante étant tellement attachée à ses maîtres, et surtout, à leurs enfants. Mais elle préfère rester en Afrique, où tant de liens, tissés par l'atavisme la retiennent.

♦♦

Cissé se marie, un garçon naît, grandit, orgueil de sa mère. Il va étudier au loin, glisse vers la débauche. La maman l'ignore. Et c'est toujours, pour elle, le petit qu'elle a porté, le cher amour de son cœur, de son cœur gros parfois, devant les absences, les silences de l'adolescent, ses visites trop brèves. Le sort des mères, de toutes les couleurs, est toujours d'aimer et d'en souffrir, de voir partir l'enfant grandi, d'attendre un retour problématique...

Ce fils meurt, usé par les plaisirs malsains. Un ami fraternel, noir aussi, qui avait essayé de le préserver, mais en vain, n'ose annoncer la douloureuse nouvelle. Plutôt, il se substitue au disparu, écrit régulièrement à la mère vieillie, que ces pieux mensonges soutiennent. raccro-

chent à l'existence, à l'espérance. Plus tard, le jeune homme vient en permission (il est second-maître dans la marine). Il arrive, alors que la vieille femme, usée, est presque moribonde. Il la prend contre lui, l'appelle « Mamma » et elle meurt heureuse, croyant expirer dans les bras de son fils, dont elle admire, sur les manches, les galons d'or.

♦♦

Vanter le style de M. Genevoix, son art de tracer ses personnages d'un dessin précis et en peu de lignes, serait superflu.

Tout de même, il faut insister sur les magistrales descriptions de la nature dont l'auteur de « Raboliot » est coutumier, qu'il peint avec tant de talent. Maupassant, prétendait avoir un véritable appétit des couleurs, des jeux du soleil, de l'eau et de l'arbre. Il en est de même de M. Genevoix qui fait sentir intensément, à ses lecteurs, les aspects multiples et changeants de cette nature, belle en toutes saisons et sous tous les climats.

Alors que tant de bouquins plats et vulgaires, et dont certains frisent la pornographie — est-ce pour cela qu'ils obtiennent des prix littéraires ? — s'évalent aux vitrines des libraires, il est bon, il est réconfortant de lire une œuvre saine, bien construite et qui laisse une émotion bienfaisante. C'est le cas du dernier roman de M. Maurice Genevoix.

« SUR LES TRACES DE MOISE ET DE LA REINE DE SABA »

Quinze jours après la sortie du livre « Exploration sous-marine de la Bible », la presse en disait déjà : « Un récit fascinant » (L'Equipe), « Vous éprouverez à lire ce passionnant récit un immense plaisir » (Le Trident), « Des éclaircissements enfin apportés sur des mystères séculaires » (L'Information), « L'étrange véracité littérale des textes sacrés ne peut nous laisser indifférents, lisons Foëx » (Nouveaux jours), « De passionnantes images, une captivante découverte de l'histoire la plus ancienne en même temps que de l'actualité la plus brûlante » (La Presse), « Une passionnante aventure » (Paris-Presse).

On a entendu parler de l'Expédition Jonas qui avait choisi un thème sans précédent : l'exploration sous-marine de la Bible, autrement dit l'exploration des quatre mers entre lesquelles s'inscrivent les développements historiques et religieux de la Bible : mer Rouge, franchise par les Hébreux, mer Morte et Sodome, mer de Galilée, centre de l'œuvre de Jésus, Méditerranée orientale où se succédèrent les Phéniciens, les Philistins, les Egyptiens, les légions d'Hérode, les Francs et les Génois.

Notre ami Jean-Albert Foëx dirigeait l'expédition, ses travaux sous-marins, ses recherches. Il a rapporté, avec ses douze camarades plongeurs, cinéastes, chasseurs, deux films.

Le premier, Trésors de la Mer Rouge, en Cinéma-panoramique (version française du Cinemascope) fut sélectionné au Festival de Cannes 1955 parmi les 40 meilleurs longs métrages produits dans le monde pendant l'année.

Le second, Exploration sous-marine de la Bible, est un documentaire sous-marin et terrestre en 16 mm. couleur.

Enfin J. A. Foëx a écrit un ouvrage dans lequel il retrace les aventures de l'Expédition de la mer Rouge au désert du Negev, du Sinaï aux frontières de la Jordanie et de l'Egypte.

Et vous trouverez ce livre dans toutes les librairies ou aux Editions France-Empire, 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris (1^{er}). Un volume avec 30 photos de S. de Sazo et 4 cartes : 750 francs.

P. M.

LIBRAIRIE DE « VIVRE »

Adresser les commandes avec mandat-lettre, chèque banque (au nom de M. K. de Mongeot) ou chèque postal (VIVRE 896-09, Paris) à VIVRE D'ABORD !, château d'Aigremont (S.-et-O.) - Bruxelles, Edit. de VIVRE 350-709. — Aucun envoi contre remboursement.

L'AMOUR ET L'EMOTION chez la femme, par André Binet, professeur de clinique gynécologique à la Faculté de Nancy. Préface de M. le P^r Laignel-Lavastine. Ouvrage couronné par l'Académie française. Avec 12 planches hors-texte.
Prix : 240 fr.; fco recom. 300 fr.; Etr. 369 fr.

LE CONFLIT CONJUGAL, par Marc Lanval, Dr en S. S.
Prix : 610 fr.; fco recom. 680 fr.; Etr. 697 fr.

L'AMOUR SOUS LE MASQUE, par Marc Lanval. (Une enquête sur la vie intime de 568 femmes.)
Prix : 610 fr.; fco recom. 680 fr.; Etr. 697 fr.

PROPOS D'UN SEXOLOGUE, par Marc Lanval.
Prix : 610 fr.; fco recom. 680 fr.; Etr. 697 fr.

BARRIERES PSYCHIQUES DEVANT L'AMOUR, par Marc Lanval.
Prix : 610 fr.; fco recom. 680 fr.; Etr. 697 fr.

COMMENT INITIER NOS ENFANTS A LA VIE SEXUELLE, par Marc Lanval.
Prix : 168 fr.; fco recom. 208 fr.; Etr. 245 fr.

VICISSITUDES DE LA VIE SEXUELLE, par Marc Lanval.
Prix : 610 fr.; fco recom. 680 fr.; Etr. 697 fr.

L'INCESTE OU LES AMOURS MAUDITES, par Marc Lanval.
Prix : 600 fr.; fco recom. 655 fr.; Etr. 681 fr.

SEXUALITE, par Marc Lanval.
Prix : Franco recom. 679 fr.; Etr. 690 fr.

LES RAPPORTS CONJUGAUX, par D. Richard (1 vol. de 343 p. et fig.).
Prix : 120 fr.; fco recom. 190 fr.; Etr. 273 fr.

SOUVENIRS ET PROPOS D'UN GYNECOLOGUE, par le Prof. A. Binet.
Prix : 200 fr.; fco recom. 255 fr.; Etr. 329 fr.

LES REGIONS GENITALES DE LA FEMME, par le Prof. A. Binet.
Prix : 800 fr.; fco recom. 870 fr.; Etr. 890 fr.

LES FORMES DE LA FEMME, par le Prof. A. Binet.
Prix : 420 fr.; fco recom. 490 fr.; Etr. 515 fr.

NOTRE VIE SEXUELLE, SES PROBLEMES. Manuel pratique. Encyclopédie des connaissances sexuelles. 26 hors-texte en couleur et en noir, par le Dr Frédéric Kahn.
Prix : 1.800 fr.; fco rec. 1.895 fr.; Etr. 1.947 fr.

LES DEVIATIONS SEXUELLES, par le Prof. R.-V. Krafft-Ebing.
Prix : 1.900 fr.; fco rec. 1.995 fr.; Etr. 2.035 fr.

LE SEXE A SES DROITS, par le Dr Jeanne Stephani-Cherbuliez. Instruction et éducation sexuelles.
Prix : 900 fr.; fco recom. 970 fr.; Etr. 995 fr.

LA SEXUALITE DANS LE MARIAGE, par le Dr Th. Van de Velde. Son importance déterminante.
Prix : 550 fr.; fco recom. 605 fr.; Etr. 620 fr.

AMOUR ET MARIAGE, par Jean Wirtz.
Prix : 1.140 fr.; fco rec. 1.220 fr.; Etr. 1.250 fr.

CONNAISSANCE SENSUELLE DE LA FEMME, par Noël Lamare.
Prix : 540 fr.; fco recom. 595 fr.; Etr. 621 fr.

LES RAPPORTS SEXUELS ET LEURS DEFICIENCES CHEZ LA FEMME (Impuissance et Frigidité), par André Binet et Jean Hartemann.
Prix : 500 fr.; fco recom. 555 fr.; Etr. 575 fr.

ALBUMS DE NUS :

NUS, par André Steiner. N° 1.
Prix : 450 fr.; fco recom. 520 fr.; Etr. 595 fr.

NUS DES CINQ. N° 2.
Prix : 450 fr.; fco recom. 520 fr.; Etr. 595 fr.

NUS EXOTIQUES. N° 3.
Prix : 450 fr.; fco recom. 520 fr.; Etr. 595 fr.

NUS, par André de Dienes. N° 5.
Prix : 450 fr.; fco recom. 520 fr.; Etr. 595 fr.

NUS. Photos de Serge Jacques et Dorvyne.
Prix : 450 fr.; fco recom. 520 fr.; Etr. 595 fr.

NUS. N°s 7, 8, 9, 10 et 11. L'exemplaire :
Prix : franco recom. 610 fr.; Etr. 621 fr.
D'une présentation luxueuse, chaque album a 52 pages grand format 24x32 cm.) et contient près de 50 photographies en héliogravure.
Prix : 540 fr.; fco recom. 610 fr.; Etr. 621 fr.

• •

ÉDITIONS DE "VIVRE"

CONNAISSANCE DE LA VIE SEXUELLE, par le docteur Vachet. Tout ce que vous devez connaître de la sexualité.
Prix : franco recom. 470; Etranger 495 fr.

EROS DICTATEUR, par Marcel Hervieu.
Résultats de l'enquête européenne sur le comportement sexuel de l'homme et de la femme.
Prix : franco recom. 455; Etranger 490 fr.

L'ABBE CHEZ LES NUDISTES. Editions de grand luxe. Prospectus illustré sur demande.

L'ABBE CHEZ LES FOUS, par K. de Mongeot.
Amusant et philosophique, tout à la fois. Satire des mœurs contemporaines. La suite captivante de **L'Abbé chez les nudistes**.
Prix franco recom. 560; Etranger 577 fr.
Edition de luxe 1 070; Etranger 1 099 fr.

MA TANTE CHEZ LES NUDISTES, par Kienné de Mongeot.
Une désopilante aventure pleine de verve et d'esprit. Illustrations nombreuses et couverture en quatre couleurs de l'humoristique caricaturiste Julhès.
Prix : franco recom. 505; Etranger 530 fr.

L'ENFANT PARMI LES LOUPS, par Hélène du Taillis.
Un captivant roman qui est, en réalité, une profonde étude des mœurs provinciales. Cet important ouvrage est écrit avec un sur talent, une vive sensibilité et une psychologie audacieuse et courageuse.
Prix franco recom. 570; Etranger 587 fr.
Edition de luxe 1 270; Etranger 1 287 fr.

COLLECTIONS D'ALBUMS

« A la gloire du corps humain »

LA NUDITE BELLE ET VRAIE

Magnifiques et uniques albums de nus intégraux, luxueusement édités en héliogravure. Grand format 31x22. Tirage limité et numéroté.
TOMES I et II (épuisés).

Tomes III et IV

TOME III. Dédié à Louis-Charles Royer, le célèbre auteur de « Aux pays des hommes nus ». Importante introduction de Kienné de Mongeot intitulée « Sensualité ».

TOME IV. Contient une étude intitulée « NUDITE, EROTISME ET CHASTETE », par Kienné de Mongeot. Il est dédié à M. Léo Poldès, le président de la tribune mondialement connue : « Le Club du Faubourg ».
Prix : Ed. des « Amis de Vivre », France, 3 125 fr.; Etranger, 3 867 fr. Ed. ordinaire, respectivement 2 100 fr. et 2 471 fr.

• •

CLASSEZ vos numéros de **Vivre** et les albums, dans notre élégant double emboîtement, bleu et or, orné des armes de **Vivre**.
Prix franco recom. 625 fr.; Etranger 665 fr.

• •

L'HOMME ET LA LIBERTE

par Ch.-Aug. Bontemps
Les Cahiers Francs, 4, rue Gustave-Rouanet, Paris-18°. Un vol. 500 fr. en librairie ou franco recommandé 555 fr. C.C.P. 787-88.

• •

Demandez nos prospectus illustrés des ÉDITIONS et du SPARTA-CLUB. DISTRIBUEZ-LES.

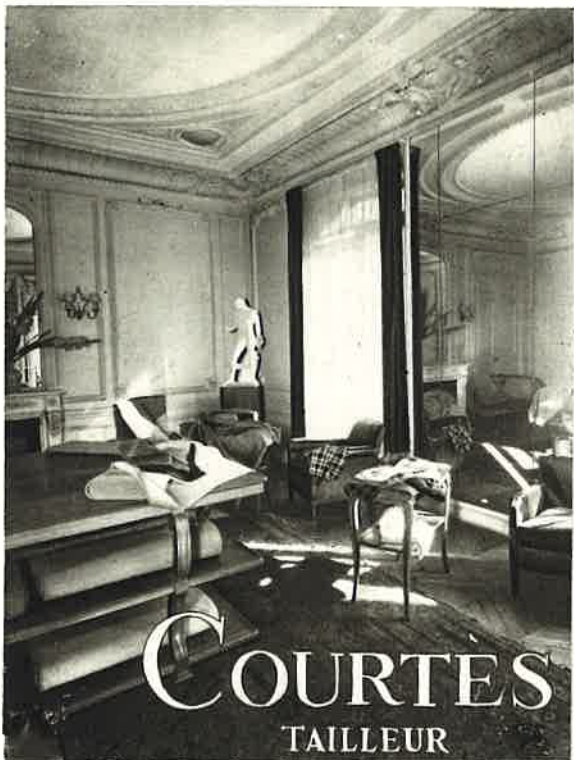
• •

AVIS A NOS ABONNES

N'oubliez pas d'effectuer en temps utile le renouvellement de votre abonnement ! Malgré l'importance du tirage de **VIVRE D'ABORD !**, tous les exemplaires sont rapidement épuisés; de sorte que vous risqueriez, faute de cette précaution, de ne pouvoir réassortir les numéros manquant à votre collection. Nous sommes, en effet, dans l'impossibilité d'assurer la fourniture des numéros anciens.

« Sun and Health », revue internationale, éditée au Danemark. N° 35.

Le numéro franco 240 francs



● DES SPORTSMEN ●
ET DES GYMNOSES

33, Rue Marbeuf, PARIS (8^e) - Tél. : BAL. 04-81

sports - art - beauté
rythme === danse



MALKOVSKY

41, boulevard Berthier

PARIS (17^e)

Tél. : ÉTO. 56-97

SPARTA CLUB

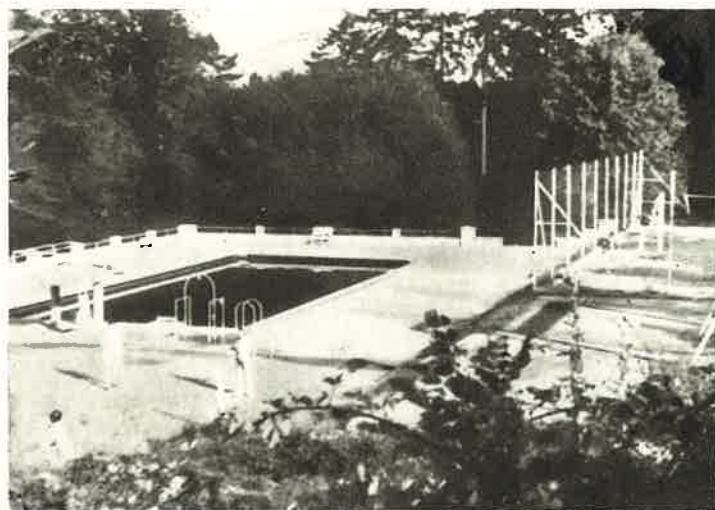


LE PLUS BEAU COUNTRY-CLUB
GYMNIQUE DU MONDE

A 21 kilomètres de Paris

Vaste Piscine - Stades de Sports - Bois - Douches

==== Restaurant - Chambres - Dortoir ====



Fondé en 1926 - Président (in memoriam) : D^r SOREL

Président-Fondateur : KIENNÉ DE MONGEOT

CHATEAU D'AIGREMONT (Seine-et-Oise) - Téléphone : 8

Ch. P. Sparta Club 7478-41 - PARIS

POUR VISITER : Faire une demande par lettre - Prospectus contre timbre.

Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier

PASSEZ VOS WEEK-ENDS ET VOS VACANCES

A **AIGREMONT**